

**DÉLIBÉRATION  
Conseil d'administration**

Séance du 4 novembre 2025

Délibération  
n° 178-2025  
Point 3.4

**Point 3.4 de l'ordre du jour  
Plan de gestion écologique des espaces extérieurs**

**EXPOSE DES MOTIFS :**

Comme le confirment les travaux de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), la biodiversité subit une sixième extinction de masse. La biodiversité est à la base des besoins essentiels des sociétés humaines, ce qu'illustre le concept de service écosystémique.

La préservation de la biodiversité est un enjeu porté dans l'ESR à travers, entre autres, la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, le Plan Climat-Biodiversité et transition écologique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et la circulaire n°6425/SG pour le déploiement du plan « Services publics écoresponsables ».

L'Université de Strasbourg s'engage depuis de nombreuses années dans la protection de la biodiversité sur ses sites universitaires. En 2024, à travers un budget COMP, l'université a souhaité aller plus loin dans sa démarche en se dotant d'un « Plan de gestion écologique des espaces extérieurs ». Il fait pleinement partie de la stratégie de transformation socio-écologique de l'établissement, formalisé dans le Schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale 2025-2029 (projets 4.6.3, 4.7.1 et 4.7.2).

Le plan de gestion écologique des espaces extérieurs a vocation à :

- Mobiliser la communauté universitaire dans une démarche de co-construction du plan et de recensement de la biodiversité ;
- Clarifier la politique de gestion des espaces extérieurs et la décliner de manière opérationnelle tout en faisant évaluer les critères du marché public d'entretien ;
- Mettre en place des actions concrètes et efficaces pour préserver la biodiversité ;
- Pérenniser les actions mises en place sur la durée du plan de gestion.

Son élaboration a intégré une approche participative mobilisant services universitaires, gestionnaires de sites, réseau des jardiniers, enseignants-chercheurs, vice-présidences, DGS et réseau des référents DDRS.

Le Plan de gestion écologique des espaces extérieurs s'appuie sur six grands principes :

- Diminuer la pression de gestion sur les habitats ;
- Installer des aménagements favorisant la biodiversité ;
- Former et sensibiliser à la biodiversité et à sa préservation ;
- Développer les démarches d'observations de la biodiversité ;
- Intégrer le plan dans les futurs projets d'aménagements ;
- Développer les espaces nourriciers sur les sites universitaires.

Le Plan de gestion écologique des espaces extérieurs est organisé autour de trois types de déclinaison opérationnelle :

- Les modalités de gestion des espaces extérieurs ;
- Les aménagements pour la biodiversité ;
- La sensibilisation de la communauté universitaire et la communication sur les enjeux de biodiversité.

Ce plan fait l'objet d'un pilotage rigoureux par un comité de pilotage, un comité technique et scientifique et une équipe projet (Mission DDRS - DPI). Le plan de gestion écologique des espaces extérieurs est formalisé dans les documents suivants :

- Une synthèse du plan qui se veut être un document diffusable ;
- Les cartographies de gestion différenciée pour les sites universitaires ;
- Une notice descriptive de la gestion différenciée ;
- Un cahier des essences à planter pour tout projet sur les sites universitaires ;
- Un plan de sensibilisation et de communication dédié au plan.

Il est précisé qu'une version du plan de gestion des espaces extérieurs, plus complète, sera mise à disposition des agents opérationnels.

Les principes du plan ainsi que ses déclinaisons opérationnelles ont été soumis au comité technique et scientifique et au comité de pilotage, et a été présenté en F3SCT.

Aujourd'hui, nous soumettons à votre approbation le plan de gestion écologique des espaces extérieurs qui accompagnera l'établissement dans sa transformation socio-écologique.

**Rapporteurs :** Marie LAMMERT, Vice-présidente RSEE, et Nicolas Matt, Vice-président Patrimoine

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le plan de gestion écologique des espaces extérieurs qui accompagnera l'établissement dans sa transformation socio-écologique.

**Résultat du vote :**

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 37 |
| Nombre de votants             | 35 |
| Nombre de voix pour           | 35 |
| Nombre de voix contre         | 0  |
| Nombre d'abstentions          | 0  |
| Ne participe pas au vote      | 0  |

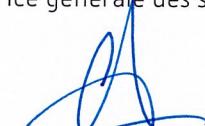
**Destinataires :**

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 5 novembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Le 29 janvier 2025



# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs : **Cahier des essences à planter**



Crédit photo : Kelly Nunge

Réalisation par Enzo Jugieau  
Chargé de projets DDRS  
e.jugieau@unistra.fr

Et par Frédéric Tournay  
Chargé des collections et de la valorisation – Faculté des sciences de la vie – Jardin Botanique  
tournay@unistra.fr

# Introduction ↴

Ce document s'inscrit dans le cadre du Plan de gestion écologique des espaces extérieurs porté par la Mission DDRS. Il a pour objectif d'orienter les plantations proposées dans ce plan mais aussi d'apporter une liste de végétaux préconisés pour de futurs projets à l'Université de Strasbourg. Les éléments proposés sont basés sur les recommandations de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), et de l'équipe du Jardin Botanique de l'Université de Strasbourg.

L'Université de Strasbourg, engagé dans la charte « Tous unis pour plus de biodiversité », a pour ambition de réaliser de nouvelles plantations pour augmenter significativement la proportion de plantes indigènes sur ses sites. Les plantes indigènes ou autochtones sont présentent dans les milieux naturels d'Alsace et s'y développent et s'y reproduisent sans intervention de l'homme. Favoriser des essences indigènes permet de préserver la diversité biologique mais aussi de limiter l'utilisation d'espèces exotiques ornementales. Ce cahier des essences à planter favorise donc des arbres, arbustes et arbrisseaux adaptés au climat et au sol de la plaine rhénane, non envahissants et soutenant la biodiversité animale locale.

Les nouvelles plantations d'arbres et arbustes doivent s'intégrer dans une démarche globale pour un impact positif plus fort sur la biodiversité. Le Plan de gestion écologique expose des prescriptions générales à respecter. Il est ainsi possible de citer les actions suivantes :

- Diversifier les essences à planter ;
- Planter en multi-strate en combinant arbres et arbustes de différentes tailles ;
- Ne pas utiliser des produits phytosanitaires ;
- Limiter les surfaces tondues ;
- Préserver le lierre et le bois mort au sol quand cela est possible.

Enfin concernant les plantations de « micro-forêt », le Jardin Botanique s'exprime à ce sujet : « La plantation de « micro-forêt », notamment selon la méthode japonaise Miyawaki, est actuellement très en vogue dans un contexte de reverdissement des espaces urbains, afin de favoriser la biodiversité, de limiter l'impact des canicules dans les îlots de chaleur que constituent les villes et de stocker le carbone. Si la démarche est louable, les chiffres annoncés par ses promoteurs en termes de vitesse de croissance des végétaux et de biodiversité laissent perplexe la communauté scientifique. Le terme de « bosquets urbains » semble d'ailleurs plus approprié car les espaces concernés sont petits, enclavés et ne constituent pas « écologiquement parlant » une forêt. Les friches et les espaces herbeux, lorsqu'ils sont gérés comme une prairie (quelques fauches par an), sont par ailleurs des milieux abritant eux-aussi une biodiversité propre qui disparaîtra si un espace boisé les remplace, engendrant un effet contreproductif. »

# 1. Préconisations de plantations

## → Choix de l'emplacement

Au préalable, il est nécessaire de connaître les contraintes du site (accessibilité, présence de réseaux aériens ou enterrés, projets futurs, etc.), mais aussi de connaître la fréquentation et les usages des espaces convoités par les projets de plantation. Plus concrètement, le terrain choisi doit être accessible pour faciliter l'organisation du chantier (livraison possible de compost et/ou de paillage). Un point d'eau doit nécessairement se trouver à proximité pour permettre l'arrosage au cours des premières années.

Dans le cas d'un « bosquet urbain », il devra être éloigné des constructions d'au moins 10 mètres. Ces plantations forment en quelques années un espace impénétrable, haut de plusieurs mètres, qui occulte la lumière et la vue. Pour les autres plantations, il est conseillé de respecter une distance d'au moins de 2 mètres d'une voie publique et du voisinage de terrains privés, quelle que soit la hauteur de la plantation. Egalement, il est nécessaire de s'assurer que le site de la plantation ne présente pas un intérêt floristique ou faunistique que la plantation mettrait en danger. Aussi, l'emplacement choisi doit être compatible avec le PLU et les opérations patrimoniales de l'Université de Strasbourg.

## → Préparation du sol

Le décompactage total de la surface à planter sur 40-50 cm de profondeur est préconisé en mélangeant du compost (20 %) à la terre en place : c'est une opération coûteuse qui nécessite des engins de chantiers (tracteurs, pelles mécaniques, etc.).

Si cela n'est pas possible, il est primordial de décomacter le substrat là où l'arbre sera planté et donc de concentrer la préparation du sol au niveau des fosses de plantation. Ces dernières devront être ajustées par rapport aux jeunes arbres qui seront fournis par la pépinière : dimensions minimales de 20-25 cm x 20-25 cm x 40 cm (profondeur). En général, la fosse de plantation est plus profonde que large.

→ Attention, le creusement des fosses est une opération plus longue et plus fatigante physiquement que l'acte de plantation lui-même ! Il peut être préférable de le faire réaliser quelques jours avant la plantation. La terre extraite de la fosse sera mise en tas à côté du trou et mélangé à du compost (portion variable selon le type de sol en place, compris entre 30-40 %).

## → Date des plantations

Les plants étant fournis en racine nues, ils doivent être plantés très rapidement après la livraison. Si la plantation ne peut être effectuée rapidement (1-2 jours après), les plants devront être mis

en jauge (enterrés provisoirement). La plantation elle-même doit impérativement s'effectuer durant le repos de végétation et bien avant le printemps. La période d'octobre à février est la plus favorable en évitant les épisodes de gels intenses. Une plantation à l'automne est à privilégier : les arbres disposeront alors de plus de temps pour s'installer avant l'été (période la plus critique pour la reprise).

#### → **Paillage**

Cette opération vise à recouvrir le pied de chaque arbre et l'entièrre surface du boisement d'une dizaine de centimètre de broyat constitué de bois raméal fragmenté (jeunes rameaux ligneux de feuillus broyés). Le paillage limitera les arrosages, le développement des adventices et se décomposera au fil du temps. Des collarlettes en matière végétale peuvent être aussi installées en complément au pied de chaque plants (dalle de paillage Bio Jute/Sisal 55 x 55 cm - 0,6 euros pièce, collarette en chanvre de 20 cm de diamètre – 1 euros pièce).

→ Malgré le paillage, un à deux désherbagess manuels doivent être opérés chaque année pour limiter le développement des adventices.

#### → **Arrosage**

Les jeunes plants devront être nécessairement arrosés juste après la plantation à raison de 3-5 litres d'eau par arbre. Ensuite, un arrosage avec ces mêmes quantités d'eau devra être effectué tous les 15 jours en période de canicule durant les trois premières années suivant l'installation du boisement.

#### → **Clôture**

Dans les espaces ouverts sans accès surveillé, il peut être nécessaire de clore la parcelle durant les premières années pour éviter les dégradations, le piétinement (tassement du sol) et des dégâts des animaux (sangliers, chevreuils, chiens).

#### → **Choix des arbres et arbustes**

Pour les espèces originaires de la région, une filière d'approvisionnement locale des plants est à privilégier (« Végétal local »). Il convient également de prendre en compte le changement climatique en cours et le réchauffement constant des températures. Le climat local se modifie (plus sec et plus chaud) et ce phénomène est encore accentué dans les villes (îlot de chaleur urbain). De ce fait, les essences à affinité montagnarde ou très exigeantes en humidité ne peuvent être préconisées.

Des espèces fruitières (pommiers, cerisier, poiriers, pruniers, figuiers, etc.) peuvent être sélectionnées mais ne doivent pas appartenir à un bosquet dense en individus (concurrence racinaire, ombrage, etc.) au risque d'une faible production de fruits.

## 2. Plantations isolées

Les plantations isolées peuvent être préconisées dans une volonté d'apporter de l'ombre à un espace donné ou encore pour apporter une ressource alimentaire. Les plantations isolées sont à préconiser dans le cas où une plantation multi-strate (bosquet ou haie champêtre) n'est pas envisageable suite aux contraintes de plantations.

L'arbre ou l'arbuste isolé offre souvent un site de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux. La faune apprécie tout particulièrement ces zones d'étapes pour faire des escales entre deux milieux plus denses.

| Nom scientifique                                | Nom vernaculaire           | Hauteur | Type végétal | Exposition               | Floraison    | Humidité du sol | Besoins en MO | pH     |
|---|----------------------------|---------|--------------|--------------------------|--------------|-----------------|---------------|--------|
| <i>Acer platanoides</i>                         | Erable plane               | 20-30m  | Arbre        | Demi-ombre               | Avril-Mai    | Frais           | Normal        | 7 ou + |
| <i>Acer pseudoplatanus</i>                      | Erable sycomore            | 20-30m  | Arbre        | Demi-ombre               | Mai          | Moyenne         | Riche         | 7 ou + |
| <i>Betula pendula</i>                           | Bouleau verruqueux         | 20-25m  | Arbre        | Ensoleillée              | Avril-Mai    | Frais           | Normal        | Tous   |
| <i>Ilex aquifolium</i>                          | Houx                       | 2-10m   | Arbuste      | Ombre à demi-ombre       | Mai-Juin     | Moyenne         | Normal        | 7 ou - |
| <i>Pyrus communis</i><br><i>subsp. pyraster</i> | Poirier sauvage            | 5-12m   | Arbre        | Demi-ombre à ensoleillée | Avril-Mai    | Moyenne         | Normal        | 7 ou - |
| <i>Quercus petraea</i>                          | Chêne rouvre               | 20-30m  | Arbre        | Demi-ombre               | Mai          | Frais           | Normal        | -7     |
| <i>Ribes rubrum</i>                             | Groseillier à grappes      | 1.5-2m  | Arbuste      | Demi-ombre               | Avril-Mai    | Moyenne         | Normal        | 7 ou - |
| <i>Tilia cordata</i>                            | Tilleul à petites feuilles | 20-25m  | Arbre        | Demi-ombre               | Juillet      | Frais           | Riche         | Neutre |
| <i>Tilia platyphyllos</i>                       | Tilleul à grandes feuilles | 25-30m  | Arbre        | Demi-ombre               | Juin-Juillet | Frais           | Riche         | Neutre |
| <i>Ulmus glabra</i>                             | Orme glabre                | 25-30m  | Arbre        | Demi-ombre               | Mars-Avril   | Moyenne         | Riche         | 7 ou + |

### 3. Plantations en bosquet ou en haies

Les plantations en bosquet (surface +/- circulaire) ou en haie (linéaire) sont des modèles multi-strates où des arbres, des arbustes et/ou des arbrisseaux sont plantés ensemble pour créer de la diversité végétale et un étagement des essences. Bien plus esthétiques que des haies monospécifiques de conifères, ces modèles offrent une palette de couleur différente à chaque saison.

Ces plantations présentent de nombreux avantages car elles sont adaptées aux conditions climatiques locales, protègent du vent et limitent le ruissellement. Elles sont utilisées par la faune comme abris, sources de nourriture, lieux de reproduction ou comme postes d'affut par les rapaces (prédateurs des rongeurs).

| Nom scientifique           | Nom vernaculaire      | Hauteur | Type végétal | Exposition               | Floraison    | Humidité du sol | Besoins en MO | pH     |
|----------------------------|-----------------------|---------|--------------|--------------------------|--------------|-----------------|---------------|--------|
| <i>Berberis vulgaris</i>   | Epine vinette         | 1-3m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mai-Juin     | Moyenne         | Normal        | 7 ou + |
| <i>Carpinus betulus</i>    | Charme                | 15-20m  | Arbre        | Demi-ombre à ensoleillée | Avril-Mai    | Frais           | Normal        | 7 ou + |
| <i>Cornus mas</i>          | Cornouiller mâle      | 3-6m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mars-Avril   | Frais           | Pauvre        | 7 ou + |
| <i>Cornus sanguinea</i>    | Cornouiller sanguin   | 2-5m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mai-JUILLET  | Frais           | Pauvre        | 7 ou + |
| <i>Corylus avellana</i>    | Noisetier             | 2-5m    | Arbuste      | Tous                     | Janvier-Mars | Moyenne         | Normal        | Neutre |
| <i>Crataegus germanica</i> | Néflier               | 2-4m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mai          | Moyenne         | Normal        | -7     |
| <i>Crataegus monogyna</i>  | Aubépine monogyne     | 4-8m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Juin         | Moyenne         | Pauvre        | 7 ou + |
| <i>Euonymus europaeus</i>  | Fusain d'Europe       | 2-6m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Avril-Mai    | Frais           | Riche         | Neutre |
| <i>Frangula dodonei</i>    | Bourdaine             | 1-5m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mai          | Frais           | Pauvre        | Neutre |
| <i>Genista tinctoria</i>   | Genêt des teinturiers | 30-70cm | Arbrisseau   | Ensoleillée              | Juin-Aout    | Moyenne         | Pauvre        | Neutre |
| <i>Ligustrum vulgare</i>   | Troène commun         | 2-3m    | Arbuste      | Demi-ombre à ensoleillée | Mai-Juin     | Frais           | Riche         | Neutre |
| <i>Malus sylvestris</i>    | Pommier sauvage       | 6-10m   | Arbre        | Ensoleillée              | Avril-Mai    | Moyenne         | Normal        | Neutre |

|   |                          |        |            |                             |              |         |        |        |
|---|--------------------------|--------|------------|-----------------------------|--------------|---------|--------|--------|
| <i>Prunus avium</i>                             | Merisier                 | 10-20m | Arbre      | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Avril-Mai    | Moyenne | Normal | Neutre |
| <i>Prunus mahaleb</i>                           | Cerisier de Sainte Lucie | 2-6m   | Arbre      | Ensoleillée                 | Avril        | Moyenne | Normal | 7 ou + |
| <i>Prunus padus</i>                             | Cerisier à grappes       | 5-15m  | Arbre      | Ensoleillée                 | Mai-Juin     | Humide  | Normal | 7 ou - |
| <i>Prunus spinosa</i>                           | Prunellier               | 1-4m   | Arbuste    | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Avril        | Moyenne | Normal | Neutre |
| <i>Pyrus communis</i><br><i>subsp. pyraster</i> | Poirier sauvage          | 5-12m  | Arbre      | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Avril-Mai    | Moyenne | Normal | 7 ou - |
| <i>Quercus robur</i>                            | Chêne pédonculé          | 25-35m | Arbre      | Ensoleillée                 | Avril-Mai    | Moyenne | Normal | Tous   |
| <i>Rhamnus cathartica</i>                       | Nerprun purgatif         | 2-4m   | Arbuste    | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Mai-Juin     | Frais   | Pauvre | 7 ou + |
| <i>Rosa canina</i>                              | Eglantier                | 1-5m   | Arbrisseau | Ensoleillée                 | Mai-Juillet  | Moyenne | Riche  | 7 ou - |
| <i>Salix aurita</i>                             | Saule à oreillettes      | 1-3m   | Arbrisseau | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Avril-Mai    | Frais   | Normal | -7     |
| <i>Salix caprea</i>                             | Saule marsault           | 3-18m  | Arbuste    | Ensoleillée                 | Mars-Avril   | Humide  | Normal | Tous   |
| <i>Salix cinerea</i>                            | Saule cendré             | 3-6m   | Arbuste    | Ensoleillée                 | Mars-Avril   | Humide  | Pauvre | -7     |
| <i>Sambucus nigra</i>                           | Sureau noir              | 3-8m   | Arbuste    | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Juin-Juillet | Moyenne | Normal | 7+     |
| <i>Sorbus torminalis</i>                        | Alisier torminal         | 10-20m | Arbre      | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Mai          | Moyenne | Normal | Neutre |
| <i>Ulmus campestris</i>                         | Orme champêtre           | 30-35m | Arbre      | Ensoleillée                 | Mars-Avril   | Moyenne | Riche  | 7+     |
| <i>Viburnum lantana</i>                         | Viorne mancienne         | 1-3m   | Arbuste    | Demi-ombre<br>à ensoleillée | Mai-Juin     | Frais   | Normal | Neutre |

## 4. Plantations de végétaux grimpants

La végétalisation verticale, comme le long d'un bâtiment, peut être réalisée par une plantation de végétaux grimpants. Ces végétaux, en plus d'apporter une esthétique forte, permettent de limiter les phénomènes de chaleur urbain et d'offrir un espace de nidification pour de nombreux oiseaux. Egalement, une végétalisation dense sur une façade, avec un grillage, peut être un moyen de défense contre les trous de pics dans le bâti.

| Nom scientifique                                  | Nom vernaculaire        | Type végétal     | Exposition               | Floraison          | Humidité du sol | Besoins en MO | pH     |
|---|-------------------------|------------------|--------------------------|--------------------|-----------------|---------------|--------|
| <i>Bryonia dioica</i>                             | Bryone dioïque          | Vrilles          | Ensoleillée              | Juin-Septembre     | Moyenne         | Riche         | 7 ou + |
| <i>Clematis vitalba</i>                           | Clématite vigne blanche | Tiges volubiles  | Ensoleillée              | Juin-Aout          | Moyenne         | Riche         | Neutre |
| <i>Hedera helix</i>                               | Lierre grimpant         | Racines crampons | Demi-ombre à ensoleillée | Septembre-Novembre | Frais           | Normal        | 7 ou + |
| <i>Humulus lupulus</i>                            | Houblon                 | Vrilles          | Demi-ombre               | Juin-Septembre     | Moyenne         | Riche         | 7+     |
| <i>Lathyrus latifolia</i>                         | Gesse à larges feuilles | Vrilles          | Ensoleillée              | Juin-Aout          | Sec             | Pauvre        | 7+     |
| <i>Lonicera caprifolium</i>                       | Chèvrefeuille commun    | Tiges volubiles  | Demi-ombre à ensoleillée | Mai-Juin           | Moyenne         | Pauvre        | 7+     |
| <i>Lonicera periclymenum</i>                      | Chèvrefeuille des bois  | Tiges volubiles  | Demi-ombre à ensoleillée | Juin-JUILLET       | Moyenne         | Normal        | -7     |
| <i>Tamus communis</i>                             | Tamier commun           | Tiges volubiles  | Demi-ombre à ensoleillée | Mars-JUILLET       | Moyenne         | Pauvre        | 7+     |
| <i>Vitis vinifera</i><br>subsp. <i>sylvestris</i> | Vigne sauvage           | Vrilles          | Demi-ombre               | Juin-JUILLET       | Moyenne         | Pauvre        | 7 ou + |

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

## 2025-2029

de l' **Université** |||  
||| de Strasbourg

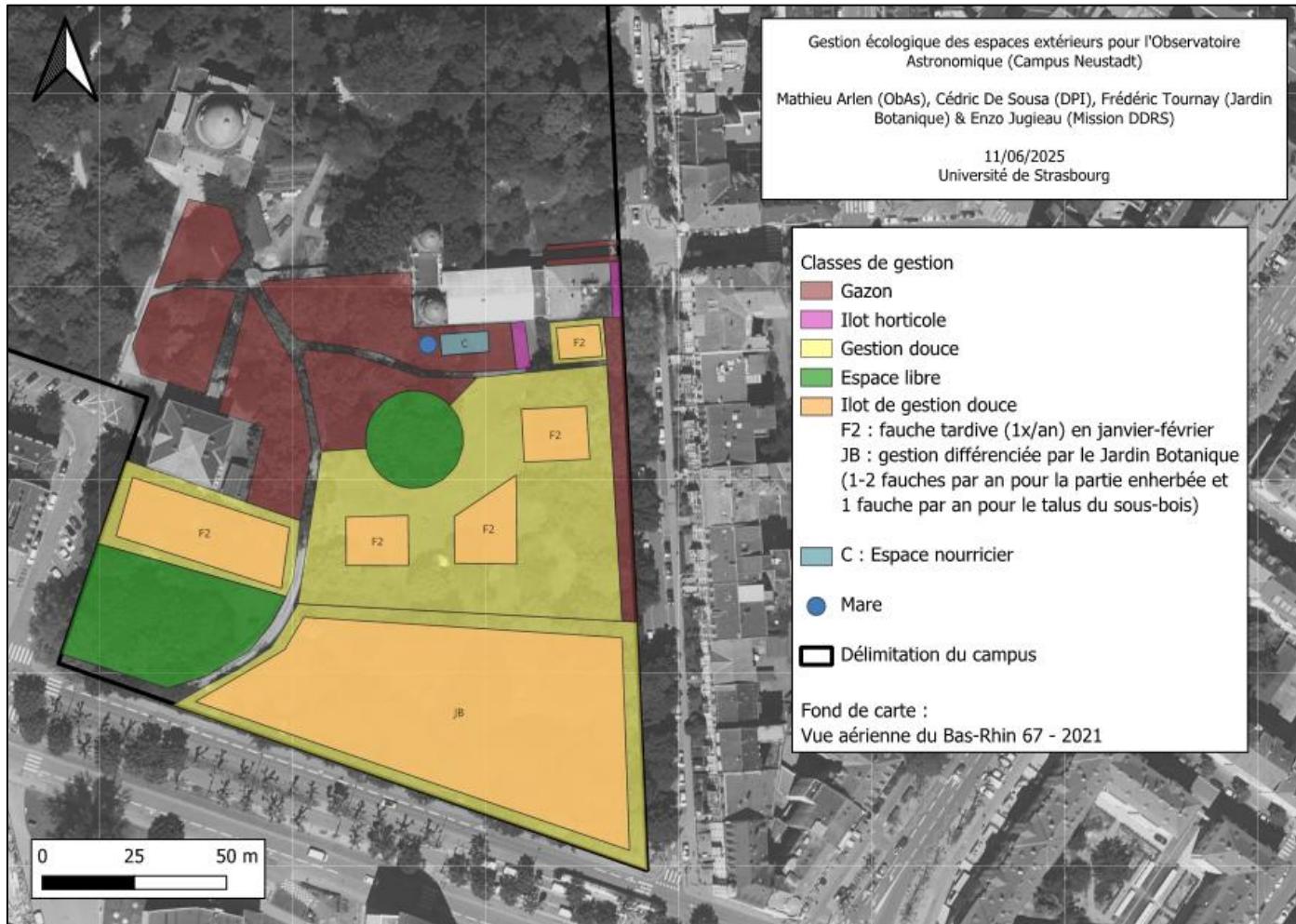
Notice des cartographies de gestion  
différenciée



Crédit photo : Kelly Nunge

# Objectif des nouvelles cartographies de gestion :

Exemple



- Clarifier la politique de gestion des espaces extérieurs ;
- Décliner la stratégie de manière opérationnelle et adaptée aux pratiques des équipes de terrain ;
- Mettre en place des actions permettant une amélioration réelle de la biodiversité et réalisables au niveau budgétaire et technique ;
- Mettre en place des actions pour atténuer les effets du changement climatique en rafraîchissant les campus.

## **Format des nouvelles cartographies de gestion :**

Format proposée pour la cartographie : Couches QGIS ou directement PDF pour les gestionnaires

Cartographies = cartes du site + légende exhaustive + possibilité de représenter les aménagements

Code couleur : **rouge** (favorisant le moins la biodiversité) à **vert** (favorisant le plus la biodiversité)

*« Moins c'est mieux ! La richesse en espèces végétales augmentent rapidement après une réduction des fauches dans les prairies urbaines » (Sehrt et al., 2020)*

Livrables supplémentaires sur la question de la gestion :

- Fiches actions expliquant, au besoin, des modalités de gestion et/ou d'entretien d'aménagements ;
- Calendrier technique « mois par mois » ;
- Cahier des essences à planter ;
- Glossaire.

## ESPACES HERBACES

### **Espace à gestion intensive**

|                        |                       |   |  |
|------------------------|-----------------------|---|--|
| <b>Sous-classe 1.1</b> | <b>Gazon</b>          | Espace d'événementiel, zone de pique-nique, parvis, abord des parkings  | Tonte par « mulching » sur la totalité de la surface enherbée, le nombre de tontes dépendra des conditions météorologiques et/ou au besoin de l'événementiel |
| <b>Sous-classe 1.2</b> | <b>Ilot horticole</b> | Massif de fleurs, lierre ornemental, espace entre les places de parking | Entretien de propreté selon les exigences de l'espèce ornementale  |

### **Espace à gestion extensive**

|                        |                              |   |  |
|------------------------|------------------------------|---|--|
| <b>Sous-classe 2.1</b> | <b>Ilot de gestion douce</b> | Prairies devant les bâtiments, zones autour de certains gazons, espaces proches d'arceaux à vélo, de panneaux d'informations ou d'éléments techniques (poteaux incendies, etc.) | Maintien d'un ou plusieurs îlots avec une fauche tardive et un export des résidus entre aout et mars (la date de la fauche est indiquée dans le calendrier technique), éviter de faucher tout les îlots d'un même espace au cours du même jour et conserver une partie de l'ilot non fauchée (possible de changer d'endroit non fauché tout les ans) |
|                        |                              |   | Tontes, autour des îlots, régulières (5-8x/an) pour maintenir une bande de propreté de végétation basse (la longueur de la bande de propreté est à l'appréciation du jardinier)  |
|                        |                              |   | Eventuellement des tontes pour réaliser des cheminements permettant le passage et la découverte de l'espace à gestion douce  |
| <b>Sous-classe 2.2</b> | <b>Prairie urbaine</b>       | Réserve foncière ou espace en retrait, peu visible et peu fréquenté   | Entretien maximum 1x/an en fauche tardive avec export ou mise en pâture  |

### **Espace libre ou « Friche de biodiversité »**

|                 |   |                                       |
|-----------------|---|---------------------------------------|
| <b>Classe 3</b> | Espace très en retrait, espace pouvant s'enrichir | Entretien de confinement qu'au besoin |
|-----------------|---|---------------------------------------|

#### Préconisations générales :

- Pour les grandes surfaces, réaliser une fauche/tonte centrifuge en entretenant de l'intérieur de la zone vers l'extérieur pour ne pas "piéger" au centre de la parcelle les animaux présents dans la végétation et au contraire les repousser vers des espaces refuges ;
- Réutiliser une partie des produits de tonte pour réaliser un paillage au pied des arbustes et des arbres, présents dans des zones enherbés (permettant le maintien d'un sol frais, de réduire l'arrosage, de limiter le désherbage)

## ESPACES ARBUSTIFS

|                 |                                |   |   |
|-----------------|--------------------------------|---|---|
| <b>Classe 1</b> | <b>Arbuste horticole</b>       | Haie ornementale monospécifique (thuyas, cyprès, laurier-cerise, etc.) dit d'alignement | Entretien de propreté, plusieurs fois par an, selon les exigences de l'espèce ornementale et les souhaits architecturaux, paillage au pied envisageable   |
| <b>Classe 2</b> | <b>Arbuste à gestion douce</b> | Haie libre composée d'espèces locales et/ou ornementales                                | Taille et élagage au besoin (proximité à la voirie, sécurité, etc.) mais à favoriser en hiver, pas de désherbage au pied de l'arbuste, paillage au pied envisageable  |
| <b>Classe 3</b> | <b>Arbuste libre</b>           | Espace arbustif en retrait  | Taille uniquement en cas d'avis sécurité ou en cas de besoin d'une réduction en lien avec la bâti ou les réseaux aériens, et à favoriser en hiver, pas de désherbage au pied de l'arbuste (tout les 6-8 ans, les arbustes peuvent être rajeunis par recépage) |

Préconisations générales :

- Bannir l'utilisation de débroussailleuse type rotofil au pied des arbustes pour éviter de causer des blessures au tronc et aux tiges en plus de créer des déchets plastiques ;
- Réglementation -> interdiction d'entretenir et de détruire les haies entre le 15 mars et le 31 juillet (Arrêté préfectoral du 15 mars 2002) d'où la nécessité d'échelonner dans le temps les tailles de haies nécessaires, au regard des usages et de la sécurité, sur les mois d'aout et septembre .

## ESPACES ARBORES

|                 |                                  |   |   |
|-----------------|----------------------------------|---|---|
| <b>Classe 1</b> | <b>Arbre d'alignement</b>        | Allée piétonne                              | Taille de formation 1-2x/ans (hors période réglementaire), surveillance lierre  |
| <b>Classe 2</b> | <b>Boisement à gestion douce</b> | Bordure et intérieur de boisement fréquenté | Taille selon l'avis sécurité (proximité voiries) et les usages, surveillance du lierre, maintien du bois mort au sol sauf en cas de danger avéré pour les usagers |
| <b>Classe 3</b> | <b>Boisement libre</b>           | Boisement en retrait et non fréquenté       | Taille seulement en cas de besoin d'une réduction en lien avec le bâti ou les réseaux aériens, maintien du lierre et du bois mort                                 |

Préconisations générales :

- En cas de coupe d'un arbre, conserver le tronc mort sur pied, en chandelle, (élagage des branches pour supprimer la prise au vent) comme support de biodiversité et/ou comme support de plantes grimpantes si cela est envisageable ;
- Favoriser des tailles douces de formation les 1ères années de vie de l'arbre pour orienter sa forme, plutôt que des tailles agressives (étêtage, etc.) une fois l'arbre adulte ;
- Bannir l'utilisation de débroussailleuse type rotofil au pied des arbres pour éviter de causer des blessures au tronc et aux tiges en plus de créer des déchets plastiques ;
- Une partie du bois mort doit être regroupée pour y réaliser des tas de bois mort ou bien pour alimenter une haie sèche (mise en andain) ;
- Tout entretien (élagage, abattage, etc.) doit être adapté à la présence ou non d'oiseau nicheur et/ou de chauve-souris.

## Espaces particuliers = marché d'entretien et/ou gestion spécifique

| ESPACES PARTICULIERS |  |   |
|----------------------|--|---|
| Type A               | <b>Espace végétalisé intérieur</b><br>(jardins et patios)              | Classe 1 pour toutes les strates présentes  |
| Type B               | <b>Toiture végétalisée</b>   | Taille de confinement 1x/an ; Export de la matière morte ; Désherbage manuel  |
| Type C               | <b>Espace nourricier</b><br>(jardin partagé, bacs potagers et vergers) | Hors entretien des équipes de maintenance de l'Unistra<br><br>Jardinage et collecte par les usagers   |
| Type D               | <b>Zones d'aménagements futurs</b>                                     | Maintien d'une classe 2 pour toutes le strates présentes en attendant le futur aménagement<br><br>(sauf pour une potentielle zone à désimperméabiliser) |

# Bibliographie – Classes de gestion :

La nouvelle gestion suit les préconisations de la littérature scientifique. Pour les espaces herbacées, favoriser une végétation dense permet de réduire les îlots de chaleur urbain et donc de rafraîchir les campus (Philipps, 2023). Il est aussi démontré qu'une diversité des modes de gestions et d'aménagements favorise la biodiversité (Wintergest *et al.*, 2021 ; Gros *et al.*, 2023 ; Heim, 2024 ; Hu & Lima, 2024) ainsi qu'une diminution généralisée des fréquences de tontes et de fauches (Wastian *et al.*, 2016 ; Chollet *et al.*, 2018 ; Sehrt *et al.*, 2020 ; Wintergest *et al.*, 2021 ; Proske *et al.*, 2022 ; Heim, 2024). Cependant, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que l'impact de la gestion dépend des espèces présentes et que l'évaluation de l'efficacité s'étudie sur le temps long (Sotillo *et al.*, 2024 ; Hu & Lima, 2024). Concernant le ressenti des usagers, il est démontré que les espaces végétalisés à gestion douce s'accompagnent d'une hausse du sentiment de bien-être mais qu'il est conseillé de maintenir des bandes de propreté pour aider à l'acceptation par les usagers (Bonthous & Chollet, 2024). Réduire la pression de gestion permet aussi de favoriser la diversité en espèces végétales et donc de diminuer la vulnérabilité des habitats face à la présence d'espèces liminaires et/ou exotiques envahissantes (Tassin, 2014 ; Potgieter *et al.*, 2022 ; Proske *et al.*, 2022). Enfin, concernant les prairies urbaines, la mise en place d'un pâturage tend à favoriser la biodiversité végétale mais l'impact peut devenir négatif en cas de surpâturage (Olff & Ritchie, 1998 ; Lefebvre & Gallet, 2017).

Concernant les espaces arbustifs et arborés, l'association d'arbustes et d'arbres à travers des essences diversifiées et indigènes permet de favoriser la biodiversité (Threfalle *et al.*, 2016 ; Liu *et al.*, 2022 ; Villasenor *et al.*, 2021 ; Andreas *et al.*, 2023 ; Shamrin *et al.*, 2024). La réduction de l'entretien permet une hausse de biodiversité, en particulier chez les oiseaux et les chauve-souris (Threfalle *et al.*, 2016 ; Villasenor *et al.*, 2021 ; Andreas *et al.*, 2023). Pour les arbres, l'entretien peut cependant aider à l'apparition de microhabitats (Canedoli *et al.*, 2018 ; Grossman *et al.*, 2020). Pour ces espaces, un entretien faible est considéré comme largement accepté par le public (Doll *et al.*, 2025).

Pour résumer la démarche globale, afin d'augmenter la biodiversité dans le cas de la gestion des espaces extérieurs, il faut suivre le principe du « moins, c'est mieux » (Sehrt *et al.*, 2020).



Enzo Jugieau  
Chargé de projets DDRS  
[e.jugieau@unistra.fr](mailto:e.jugieau@unistra.fr)

Cédric De Sousa  
Technicien espaces verts DPI  
[cedric.de.sousa@unistra](mailto:cedric.de.sousa@unistra)

Avec le soutien d'Audrey Muratet  
Enseignante-chercheuse spécialisée en écologie urbaine  
Laboratoire Image Ville Environnement (UMR 7362)

Validé auprès du comité technique et scientifique du  
projet Biodiversité le 19/02/2025 et auprès du comité de  
pilotage du projet Biodiversité le 06/18/2025

Contact mail : [developpement-durable@unistra.fr](mailto:developpement-durable@unistra.fr)

Octobre 2025

|                             |         |  |
|-----------------------------|---------|--|
| ¤ RÉPUBLIQUE                | Mission |  |
| développement durable       |         |  |
| et responsabilité sociétale |         |  |
| Université de Strasbourg    |         |  |

# Université de Strasbourg

## Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

2025-2029

## Plan de sensibilisation et de communication

# Introduction ↴

Ce document s'inscrit dans le cadre du Plan de gestion écologique des espaces extérieurs porté par la Mission DDRS. Il a pour objectif d'orienter les actions de sensibilisation et de communication pour une meilleure compréhension des enjeux écologique.

Les différentes actions sont réparties entre les objectifs stratégiques suivants :

- Faire connaître les enjeux de préservation de la biodiversité sur les campus universitaires ;
- Faire connaître les changements importants concernant la gestion des espaces extérieurs des campus universitaires ;
- Susciter l'envie aux usagers d'observer la faune et la flore et de remonter leurs observations pour alimenter le recensement de la biodiversité ;
- Communiquer autour du plan de gestion pour susciter l'adhésion des usagers ;
- Sensibiliser à la problématique de l'érosion de la biodiversité ;
- Se mobiliser pour la préservation de la biodiversité.

## → **Faire connaître les enjeux de préservation de la biodiversité sur les campus universitaires**

La communauté universitaire possède peu de connaissances sur la biodiversité des campus et peut-être peu sensible à l'écologie urbaine et au principe de nature en ville. Face à ce constat, des déclinaisons opérationnelles sont définies :

- Organiser des journées « Biodiversité & Campus » se présentant comme un événement sur plusieurs jours souhaitant sensibiliser sur l'écologie urbaine auprès du personnel et des étudiants, et mettre en avant les acteurs locaux de la préservation de la biodiversité ;
- Proposer des sorties ornithologiques avec la LPO-Alsace, tout au long de l'année, dans le catalogue des activités du SPACS ;
- Mettre en place des panneaux pédagogiques thématiques (ex : haie sèche, éco-pâturage, etc.) en lien avec les aménagements du plan de gestion ;
- Exposer des photos de la biodiversité observée sur les campus, issues des observations dans le cadre du diagnostic et par un concours photo organisé par l'association étudiante Plantago lors de l'événement Festi'Plantes ;
- Présenter le plan de gestion, sur le terrain via des « sorties biodiversité », en lien avec d'autres événements (ex : Journées d'accueil des nouveaux arrivants, journée du personnel, etc.) ou sur demande de d'autre services ;
- Proposer un jeu type « Memory » lors des stands de la Mission DDRS, sur le thème de la biodiversité des campus ;
- Réaliser un fascicule du patrimoine naturel des campus qui soit ludique et esthétique ;

- Diffuser aux partenaires des sites d'Alsace (BNU, ENGEES, ENSAS, HEAR, INSA et UHA) la démarche de l'Unistra en faveur de la biodiversité.

→ **Faire connaître les changements importants concernant la gestion des espaces extérieurs des campus universitaires**

Les agents de maintenance des espaces extérieurs de l'Unistra peuvent subir des altercations suite à leurs pratiques de gestion. Certains usagers peuvent émettre de l'incompréhension et de l'inquiétude sur la gestion différenciée. Face à ce constat, des déclinaisons opérationnelles sont définies :

- Mettre en place des panneaux d'informations sur la gestion des espaces extérieurs, tout en présentant des espèces « symboliques » des campus concernés ;
- Développer des quizz sur la biodiversité et le lien avec la gestion sur l'Espace Ernest DDRS et le compte Instagram de l'Unistra.

→ **Susciter l'envie aux usagers d'observer la faune et la flore et de remonter leurs observations pour alimenter le recensement de la biodiversité**

L'Unistra souhaite mobiliser la communauté universitaire dans une démarche participative afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité des sites universitaires et participer à des protocoles de sciences participatives. Face à ce constat, des déclinaisons opérationnelles sont définies :

- Organiser des ateliers de découverte des protocoles de sciences participatives liées à la méthodologie du diagnostic du plan de gestion (Florilèges prairies urbaines et Spipoll) ;
- Proposer des formations au protocole Florilèges-prairies urbaines pour les gestionnaires dont les jardiniers, avec l'EMS et le LIVE (UMR 7362).

→ **Communiquer autour du plan de gestion pour susciter l'adhésion des usagers**

Pour une meilleure appropriation de chacun du plan de gestion, il est nécessaire de le faire connaître et d'engager le plus grand nombre dans une démarche de co-construction. Dans ce cadre-là, le plan de gestion fut présenté lors des réunions institutionnelles des instances suivantes : Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), Conseil d'Administration (CA), Responsables directions/services centraux (SCX), Conférence des directeurs de composantes (DIR COMP), Responsables administratifs de composante (RAC) et Conférence des directeurs d'unités de recherche (DIR UR). Une démarche continue est aussi définie pour cet objectif :

- Avoir régulièrement des temps d'échanges entre la Mission DDRS, les gestionnaires et les directeurs de composantes concernant l'application du plan de gestion ;

- Alimenter le contenu sur Ernest pour y présenter la synthèse du plan de gestion, les actions déjà mises en place et une présentation des sciences participatives en lien avec la recherche strasbourgeoise ;
- Diffuser des storys Instagram du type « Le saviez-vous » pour informer de la gestion et des aménagements ;
- Avoir des articles Savoir(s) sur les aménagements importants sur les campus ;
- Organiser une demi-journée annuelle pour un temps d'échange et de formation pour les jardiniers de l'Unistra afin d'y définir l'impact des décisions du plan de gestion ;
- Proposer et partager des formations aux gestionnaires (EMS, LIVE, etc.) ;
- Diffuser la synthèse du plan de gestion sur Ernest et au réseau des référents DDRS ;
- Présenter l'avancée des projets au réseau des référents DDRS lors des plénières ;
- Faire évoluer les fiches de postes et les critères lors des entretiens individuels des jardiniers.

#### → **Sensibiliser à la problématique de l'érosion de la biodiversité**

L'Unistra souhaite sensibiliser à la communauté universitaire à la thématique de l'érosion de la biodiversité. Pour cela, il est souhaitable :

- D'animer des ateliers Fresque de la Biodiversité et d'organiser des formations à l'animation de cet atelier ludique et collaboratif ;
- De prendre part à la Journée mondiale des zones humides du 2 février ;
- De prendre part à la Journée internationale de la Biodiversité du 22 mai.

#### → **Se mobiliser pour la préservation de la biodiversité**

L'Unistra souhaite inciter la communauté universitaire à se mobiliser pour réaliser des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Pour cela, il est souhaitable :

- De réaliser et installer des supports pédagogiques contre le nourrisage des animaux sauvages et l'abandon des déchets alimentaires, en priorité sur les campus d'Esplanade et d'Hôpital Civil ;
- D'organiser des nettoyages des déchets abandonnés, éventuellement avec l'association CleanWalker ;
- De créer et animer un réseau Ernest autour du jardin partagé du 43 rue Goethe ;
- D'organiser des ateliers de jardinage et de formation à la permaculture.

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs 2025-2029

de l' **Université**   
 de Strasbourg

## Synthèse





## Mot d'introduction

Les campus de notre université constituent l'environnement immédiat de travail et d'étude de ses personnels et de ses usagers. Cet environnement a été profondément transformé grâce au Plan Campus qui a permis de réintroduire des espaces verts profitant à une population bien plus large que la seule communauté universitaire. Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre dans notre démarche de responsabilité environnementale. La mise en place d'un plan de gestion écologique des espaces extérieurs traduit la volonté de l'université de préserver la biodiversité, dont chacun sait qu'elle est menacée. Conçu en cohérence avec les grandes orientations patrimoniales de l'établissement, ce plan marque une évolution importante : il accompagne les transformations de nos campus tout en veillant à préserver leurs équilibres naturels. Il implique de nouveaux modes de gestion, comme des zones en gestion libre, où l'intervention humaine sera volontairement réduite afin de laisser place aux habitats naturels et aux refuges de biodiversité. Au-delà de l'aménagement, ce plan comprend un volet essentiel de formation et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité. Il s'appuie sur les forces vives de la recherche et de l'enseignement de notre université, grâce à des observations et suivis menés directement sur les campus. Des espaces nourriciers viennent également compléter les aménagements paysagers et créent des lieux de partage et de cohésion ouverts à toutes et tous. Enfin, ce plan de gestion écologique constitue désormais une référence incontournable : il guidera les futurs projets d'aménagement des campus qui devront s'inscrire dans le cadre des exigences de préservation de la biodiversité posées dès aujourd'hui par l'université.

**Marie Lammert**

Vice-présidente Responsabilité sociale,  
environnementale et éthique

**Nicolas Matt**

Vice-président Patrimoine



# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| <b><u>La stratégie sur le long terme</u></b>                        | 4  |
| <br>  |    |
| <b><u>La stratégie déclinée par site</u></b>                        | 13 |
| Campus de l'Esplanade   | 17 |
| Campus de la Neustadt   | 18 |
| Campus d'Illkirch   | 19 |
| Site du Pôle API  | 20 |
| Campus de Sélestat  | 21 |
| Campus de Colmar  | 22 |
| Campus de Schiltigheim  | 23 |
| Campus Hôpital Civil  | 24 |
| Campus de la Meinau et du Neuhof                                    | 25 |
| Site du Fort Foch   | 26 |
| Synthèse des projets en cours                                       | 27 |
| <br>  |    |
| <b><u>Le plan de suivi de la biodiversité</u></b>                   | 28 |
| <br>  |    |
| <b><u>Les articulations avec les documents de planification</u></b> | 32 |
| <br>  |    |
| <b><u>Les documents annexes</u></b>                                 | 34 |

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

La stratégie sur le long terme



# La stratégie sur le long terme

## Introduction

La biodiversité regroupe l'ensemble de la diversité génétique, de la diversité des espèces (micro-organismes, faune et flore) et de la diversité des écosystèmes. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Confirmé par l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), la biodiversité subit une **sixième extinction de masse**. L'IPBES identifie cinq causes majeures du déclin de la biodiversité qui sont :

- l'**artificialisation des sols**, en partie, par l'urbanisation croissante ;
- la **surexploitation des ressources** à cause de modes de production des ressources non-durables et une explosion démographique humaine ;
- le **changement climatique** rendant les espèces et les écosystèmes plus vulnérables ;
- les **pollutions**, qu'elles soient plastiques, chimiques, sonores ou encore lumineuses ;
- les **espèces exotiques envahissantes**, particulièrement dans les milieux naturels.

La biodiversité est à la base des besoins essentiels des sociétés humaines traduits par le concept des services écosystémiques. Par exemple, les insectes polliniseurs sont essentiels à la reproduction des plantes dont une part importante permet de répondre à notre alimentation. Afin de préserver la biodiversité sur ses territoires, l'Etat français s'est doté d'une **Stratégie Nationale Biodiversité 2030** (SNB). La SNB couvre la période de 2022 à 2030 et a pour objectif la réduction des pressions sur la biodiversité, la protection et la restauration des écosystèmes, et l'enrayement du déclin de la biodiversité. Les universités françaises sont concernées par cette stratégie car elles regroupent des espaces fonciers accueillant ou pouvant accueillir de la biodiversité, mais aussi en tant que lieu d'éducation et de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité. L'élaboration d'un plan de gestion écologique des espaces extérieurs s'inscrit dans ce contexte.



# La stratégie sur le long terme

## Méthodologie

La stratégie de l'Université de Strasbourg en matière de gestion écologique de ses espaces extérieurs sur le long terme se déploie dans les actions du Plan de gestion écologique à travers les axes suivants :

1. Diminuer la **pression de gestion** sur les habitats ;
2. Installer des **aménagements** favorisant la biodiversité ;
3. **Former et sensibiliser** à la biodiversité et sa préservation ;
4. Développer les démarches **d'observations de la biodiversité** ;
5. Intégrer le plan de gestion écologique dans les **futurs projets d'aménagements** ;
6. Développer les **espaces nourriciers** sur les sites universitaires.



# 1) Diminuer la pression de gestion sur les habitats

Pour préserver les habitats, l'Université de Strasbourg entreprend de :

- **Diminuer la pression de gestion** (tonte, fauche, taille, etc.) sur la plus grande surface possible, en délimitant des espaces en gestion extensive et « libre » ;
- **Changer les pratiques d'entretien** pour tendre vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement : favoriser des tontes centrifuges pour limiter la mortalité des insectes ; limiter l'utilisation de débroussailleuse type rotofil qui blesse les arbustes et les arbres et crée de la pollution plastique ; réaliser du paillage au pied des arbustes et arbres pour limiter l'arrosage via les pratiques internes ; favoriser des tailles douces pour les arbres ; etc.
- **Favoriser des refuges naturels** pour la faune et la flore en conservant le bois mort au sol ou sur pied pour les insectes, en préservant le lierre comme ressource alimentaire pour la faune, et en n'entretenant pas les haies entre le 15 mars et le 31 juillet pour préserver les oiseaux qui y nichent.
- **Surveiller les populations** définies scientifiquement comme **espèces exotiques envahissantes**, dont la capacité d'invasion peut nuire à la faune et à la flore indigènes ;
- **Lutter contre l'abandon de déchets** sur les sites universitaires et ses abords et donc limiter les pollutions physiques qui blessent et intoxiquent la faune ;
- **Réduire la pollution lumineuse** et ses conséquences sur la biodiversité (ex : mortalité des insectes, répulsion des oiseaux) et la santé humaine (ex: perturbation des rythmes biologiques), en plus de l'empreinte carbone de l'université.

La préservation des habitats est un prérequis pour protéger la biodiversité présente, qu'elle soit ordinaire ou patrimoniale, et pour favoriser l'accueil de la biodiversité. Des cartographies des espaces végétalisés de chaque site universitaire ont été réalisées pour clarifier la politique de gestion. Pour tout espace herbacé, arbustif et arboré, il est défini une gestion soit intensive, soit extensive, soit « libre » c'est-à-dire avec la gestion la plus modérée possible.



Crédit photo : Enzo Jugieau

Espace de gestion extensive – Pôle API

## 2) Installer des aménagements favorisant la biodiversité

Pour accueillir plus de biodiversité, l'Université de Strasbourg entreprend de :

- **Réaliser des chantiers de désimperméabilisation** pour limiter l'artificialisation des sols en rendant au sol sa capacité d'absorption naturelle de l'eau et sa capacité à se végétaliser ;
- **Réaliser de nouvelles plantations** pour favoriser une végétation d'arbustes et d'arbres et lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur urbain, à travers exclusivement des **essences locales** ;
- **Expérimenter des démarches de végétalisation verticale** sur de nouveaux supports ou sur le bâti pour lutter contre les fortes chaleurs estivales ;
- **Diversifier les habitats pour créer de l'hétérogénéité** au sein des sites universitaires (sols nus, haies, etc.) et donc favoriser une grande diversité d'espèces ;
- **Installer des gîtes et aménager le bâti** pour les oiseaux et les chauves-souris, dont certaines espèces sont des prédateurs de moustiques ;
- **Veiller à la connectivité des habitats écologiques** pour faciliter le déplacement des espèces et donc la diversité génétique, en assurant la perméabilité des délimitations des sites universitaires ;
- **Lutter contre la mise en danger de la faune** en inspectant les éléments dangereux (déchets, cavités et orifices, surfaces vitrées, etc.).



Crédit photo : Enzo Jugieau

Cabane à écureuil – IUT Louis-Pasteur

L'installation de nouveaux aménagements sur les sites universitaires permet d'augmenter la capacité d'accueil de la biodiversité en milieu urbain et semi-naturel. À travers ces aménagements, ce sont aussi des lieux d'observation de la faune et de la flore qui sont développés. Les aménagements aident ainsi à la sensibilisation sur la nature en ville.

Les aménagements peuvent prendre différentes formes et ainsi répondre aux différents enjeux écologiques. Il peut s'agir de gîtes à chauves-souris, de tas de bois mort ou encore de dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur les surfaces vitrées.

### 3) Former et sensibiliser à la biodiversité et sa préservation

Pour une meilleure compréhension des enjeux écologiques, l'Université de Strasbourg entreprend, sur certains campus, d'installer des panneaux informant de la démarche globale en faveur de la biodiversité et de présenter la faune et la flore présentes.

Sortie d'initiation à la botanique organisée lors de l'événement « Biodiversité et Campus » (10-11 octobre 2024)

Différentes activités sont aussi proposées par la Mission DDRS ou les partenaires associatifs ou scientifiques à la communauté universitaire :

- Des **sorties « Découverte de la biodiversité »** pour présenter la faune et la flore, et les actions de préservation entreprises sur les campus universitaires ;
- Des **sorties ornithologiques** pour découvrir les oiseaux en milieu urbain et les moyens de les protéger, en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) d'Alsace ;
- Des **sorties** pour découvrir et se former à des **protocoles de sciences participatives** d'observation de la faune et/ou de la flore, permettant d'alimenter la connaissance de la biodiversité des sites universitaires ;
- Des **installations de supports informatifs** en lien avec les aménagements installés sur les sites universitaires ;

- Pour les composantes et les laboratoires de recherche, la possibilité d'accueillir une **exposition photographique** sur le thème de la faune et de la flore des campus ;
- Des ateliers collaboratifs, d'intelligence collective, nommés **Fresques de la Biodiversité**, permettant de sensibiliser à la problématique de l'érosion de la biodiversité ;
- Des **ateliers de constructions de gîtes à chauves-souris** au Jardin Botanique ;
- Des **sorties nettoyage des déchets abandonnés** ou « CleanWalk » pour agir contre la pollution en ville et se mobiliser pour des abords de campus propres.



Crédit photo : Angélique Lécrivain

## 4) Développer les démarches d'observations de la biodiversité

Un plan de gestion est un document stratégique qui définit pour des sites donnés, une vision à long terme et une programmation d'actions opérationnelles à court et moyen terme. Ce plan nécessite ainsi d'établir fréquemment des états des lieux pour y redéfinir les enjeux actuels.

Ces états des lieux permettront, entre autres, d'évaluer l'efficacité des actions favorisant la biodiversité, de synthétiser l'effort naturaliste (études, inventaires et recherches) pour chaque site et d'évaluer la diversité en espèces.

L'Université de Strasbourg entreprend de développer des projets pour suivre la biodiversité et évaluer l'efficacité du plan de gestion écologique en vigueur par :

- La mise en place **d'observatoires sur chacun des campus universitaires**, à travers les protocoles de sciences participatives Spipoll (insectes pollinisateurs) et Florilèges-prairies urbaines (végétaux spontanés) ;
- Un partenariat avec le réseau de l'Office des données naturalistes du Grand-Est (ODONAT) pour un **échange de données naturalistes entre l'université et les associations du réseau ODONAT** (BUFO, GEPMA, IMAGO, LPO et SBA);
- Le développement de la **collaboration avec le dispositif de recherche EvolVille** (Zone atelier environnementale urbaine), pour le suivi de la biodiversité sur les campus de l'Esplanade, de la Neustadt et d'Illkirch, mais aussi des variables environnementales que sont la pollution lumineuse, la pollution sonore et l'effet d'îlot de chaleur urbain ;
- Le développement de la **collaboration avec le dispositif de recherche SolenVille** (Zone atelier environnementale urbaine), pour la mise en place d'activités de sensibilisation et pour le suivi de la qualité des sols des campus universitaires dans le cadre des stages « VolonTERRE » ;
- La mise en place de **travaux tutorés** pour des étudiants de licence et de master.



Crédit photo : Enzo Jugieau

Observations des invertébrés sur le campus d'Illkirch

# 5) Intégrer le Plan de gestion des espaces extérieurs dans les futurs projets d'aménagements

Tout futur chantier à l'université doit tendre vers :

- Une **hausse de la surface perméable** et la mise en place de **surfaces végétalisées**, pour lutter contre l'artificialisation des sols ;
- La **conservation du patrimoine arbustif et arborée**, ou si cela n'est pas possible, une compensation des pertes causées par le chantier, afin de pallier les conséquences du changement climatique ;
- Le respect du **cahier des essences à planter** pour tout projet de plantations, afin de favoriser des essences locales et plus résistantes ;
- La prise en compte des enjeux liés à la **pollution lumineuse** pour diminuer les conséquences de cette pollution sur la faune, la flore et la santé humaine ;
- Une **conduite du chantier respectueuse de l'environnement** en surveillant la présence d'oiseaux, de chauves-souris ou de nids lors d'actions sur le bâti ou les surfaces végétalisées, en limitant au maximum le passage d'engins de chantiers sur les surfaces perméables et végétalisées, et en évitant tout abandon de déchets de chantiers sur le site ou dans le sol du chantier.

---

L'ensemble des actions ont vocation à s'appliquer aux futurs projets de travaux extérieurs sur les sites universitaires. Une cohérence entre politique patrimoniale et politique environnementale est nécessaire.

---

Chantier de désimperméabilisation sur le  
Campus de la Neustadt



Crédit photo : Enzo Jugieau

## 6) Développer les espaces nourriciers sur les sites universitaires

Des projets ponctuels pour l'alimentation de proximité sont observés sur différents sites universitaires. Il est souhaitable d'encourager une alimentation saine et durable en développant de nouveaux projets favorables aux espaces nourriciers.

L'Université de Strasbourg entreprend de :

- Choisir des **essences nourricières** pour certaines plantations ;
- Mettre à disposition des **infrastructures pour des initiatives de jardins partagés** à destination du personnel et/ou des étudiants, pour favoriser l'agriculture urbaine, les liens sociaux de proximité, mais aussi la qualité de vie au travail.



Jardin partagé du personnel situé  
au 43 rue Goethe

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

La stratégie déclinée par site :  
État des lieux et Actions  
prévues



# La stratégie déclinée par site

## Méthodologie

- Constitution d'un comité technique et scientifique pour le suivi du projet (DMG, DPI, SPSE, Jardin des Sciences, Enseignants-chercheurs, VP RSEE)
- Réalisation d'un état des lieux sur la gestion en cours et définition du périmètre d'action
- Début d'un diagnostic écologique et du recensement de la biodiversité de chaque site universitaire en favorisant les protocoles de sciences participatives
- Constitution d'un groupe de travail pour l'émergence de projets autour des chauves-souris
- Émergence de projets avec les référents DDRS et les gestionnaires de site
- Co-construction des cartographies de gestion différenciée avec les gestionnaires de site et la DPI
- Validation des projets auprès du comité de pilotage (DGS, DGSA, VP RSEE et VP Patrimoine)



# La stratégie déclinée par site

## Méthodologie

Pour chaque site universitaire, il est indiqué :

- La diversité en espèces qui correspond au nombre d'espèces recensées par la communauté universitaire et le nombre d'observations (N), à jour du document ;
- Les mesures et actions qui correspondent aux démarches en faveur de la biodiversité recensées lors de l'état des lieux pour la réalisation du plan de gestion écologique (2024) et qui sont à pérenniser ;
- Les projets en cours qui correspondent aux nouvelles démarches (2025-2026) s'inscrivant dans le cadre du plan de gestion écologique des espaces extérieurs ;

Des cartographies de gestion différenciée, évolutives et avec une possibilité d'y représenter les aménagements en faveur de la biodiversité, sont également réalisées et accessibles à la communauté universitaire.



# La stratégie déclinée par site

## Méthodologie pour les cartographies de gestion différenciée

Toute évolution de la modalité de gestion d'un espace donné est justifié au regard des orientations suivantes :

|  |
|--|
| <b>Orientations environnementales</b>  |
| Présence d'une espèce patrimoniale : protégée, menacée, rare, d'intérêt scientifique et/ou pédagogique, et/ou symbolique |
| Maintien d'un espace écologiquement intéressant  |
| Constat d'une température estivale, en période caniculaire, causant des nuisances sur la qualité de vie                  |
| <b>Orientations d'usages</b>   |
| Espace défini comme une zone d'accueil d'événementiel ou comme un lieu de repas et/ou de pique-nique pour les usagers    |
| Espace accueillant des aménagements pratiques : arceaux, panneaux d'informations, etc.                                   |
| Proximité avec le bâti   |
| Entrave patrimoniale et/ou culturelle liée aux espaces et bâtiments protégés   |
| <b>Orientations de sécurité</b>  |
| Végétation pouvant compromettre la sécurité ou le sentiment de sécurité du public de jour comme de nuit                  |
| Espace défini comme voie d'accès aux services d'urgences : pompiers, Samu, etc.  |
| Espace possédant une espèce avérée comme dangereuse pour les usagers   |
| Espace à risque lié aux chutes de branches   |
| Proximité avec la voirie   |
| <b>Orientations techniques</b>   |
| Espace défini comme apportant des contraintes d'entretiens pour les équipes de jardiniers                                |
| Espace accueillant des aménagements techniques : fosses, capteurs d'eau, armoires électriques, etc.                      |
| Foncier évolutif   |

# Campus de l'Esplanade

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

### ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce et d'une zone volontairement en friche ;
- Nichoirs à oiseaux pour le suivi des mésanges (IPHC-CNRS) et pour favoriser l'accueil de cette faune ;
- Mise en protection du couple de faucons pèlerins de la Tour de Chimie et suivi par la LPO-Alsace ;
- Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur les surfaces vitrées pour diminuer la mortalité de la faune volante ;
- Végétalisation de quatre espaces intérieurs de bâtiments (Le Bel, UFR Math-Info, Misha et Patio), et de trois toitures (Présidence, Insectarium de l'IBMC et Studium) permettant d'avoir de nouveaux habitats pour la biodiversité et de rafraîchir le campus face aux conséquences du changement climatique ;
- Bacs potagers hors-sol à la Maison des personnels pour des initiatives de jardinage.

### PROJETS EN COURS

- Mise en place de nouveaux dispositifs anti-collisions sur les bâtiments suivants afin de continuer à lutter contre la mortalité de la faune volante ;
- Pose de gîtes arboricoles à chauves-souris permettant de favoriser l'accueil de ces espèces et lutter contre les moustiques ;
- Végétalisation des abords de l'IBMC en compensation de la perte de la vigne-vierge, permettant de créer de nouveaux habitats et réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches ;
- Sensibilisation contre le nourrissage des animaux sauvages et contre l'abandon de déchets alimentaires, pour limiter les pollutions et la prolifération des espèces liminaires.



Crédit photo : LPO-Alsace

Couple de Faucons pèlerins (*Falco peregrinus*), espèce classée vulnérable et protégée, observé sur la Tour de Chimie

(Crédit photo : LPO-Alsace)

# Campus de la Neustadt

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Gestion différenciée au sein du Jardin Botanique et de l'Observatoire astronomique permettant de délimiter des zones refuges pour la faune et la flore ;
- Gîtes à chauves-souris au sein du Jardin Botanique pour favoriser les chauves-souris observées ;
- Nichoirs à oiseaux pour favoriser l'accueil de cette faune ;
- Conservation du bois mort au sol permettant de favoriser les insectes ;
- Jardin partagé et arbres fruitiers accessibles au personnel et aux étudiants de l'Observatoire astronomique ;
- Jardin partagé accessible à tout personnel de l'Unistra au 43 rue Goethe et à l'Observatoire astronomique.

## PROJETS EN COURS

- Pose de gîtes arboricoles à chauves-souris dans le Jardin Historique et le Jardin Botanique, permettant de favoriser l'accueil de ces espèces et lutter contre les moustiques ;
- Réparation d'une cabane à mire de l'Observatoire astronomique pour l'accueil d'espèces particulières de chauves-souris et la préservation du patrimoine ;
- Ateliers de constructions de gîtes à chauves-souris avec le SPACS et le Jardin Botanique, permettant de poser des gîtes sur différents sites universitaires ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches ;
- Labellisation du Jardin Botanique en tant que Refuge LPO pour pérenniser et continuer les actions en faveur de la biodiversité de ce lieu.

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 203 espèces végétales (Nombre d'observations = 743)
- 28 espèces d'invertébrés (N = 38)
- 3 espèces de mammifères (N = 5)
- 31 espèces d'oiseaux (N = 81)



Crédit photo : Angélique Lécrivain

Sortie « Découverte de la Biodiversité » organisée par l'association Plantago pour les étudiants

# Campus d'Illkirch

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Nichoirs à oiseaux pour favoriser l'accueil de cette faune ;
- Gestion d'une prairie par éco-pâturage permettant de diversifier la gestion des espaces extérieurs, réduire les gênes sonores, et maintenir une flore particulière ;
- Conservation d'une zone volontairement en friche proche du bâtiment Leonardo, permettant de diversifier les habitats et créer une zone refuge à la faune.

## PROJETS EN COURS

- Gestion des réserves foncières en tant que prairie urbaine avec une seule fauche par an sur l'intégralité de la surface ;
- Conservation de la naturalité des boisements présents par la préservation du lierre et du bois mort au sol, permettant de préserver les ressources alimentaires pour la faune ;
- Pose de gîtes arboricoles à chauves-souris proche de l'IUT Robert-Schumann, de la Faculté de Pharmacie et du restaurant universitaire, permettant de favoriser l'accueil de ces espèces et lutter contre les moustiques ;
- Installation d'une tour à chauves-souris dans la prairie pâturée, comprenant environ 50 chambres différentes et des gradients de température différents pour favoriser les individus présents ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches.

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 125 espèces végétales  
(Nombre observations = 275)
- 45 espèces d'invertébrés (N = 62)
- *Absence de donnée mammifère*
- 18 espèces d'oiseaux (N = 26)



Crédit photo : Enzo Jugieau

Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)  
observée sur les pelouses du campus  
d'Illkirch en été 2024

# Campus d'Illkirch - Site du Pôle API

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris pour favoriser l'accueil de cette faune ;
- Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur les surfaces vitrées pour diminuer la mortalité de la faune volante ;
- Diminution de la pollution lumineuse par la pose de capots sur les lampadaires permettant de limiter les impacts des sources lumineuses sur la faune et la flore ;
- Mise à disposition de bacs potagers pour les initiatives de jardinage des étudiants de l'association Club Jardinage.

## PROJETS EN COURS

- Nouveaux dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur les surfaces vitrées pour continuer à limiter les risques de mise en danger de la faune volante ;
- Installation d'une haie sèche permettant de créer une zone de compostage du bois mort, un refuge pour de nombreuses espèces, et un espace d'observation de la biodiversité ;
- Nouvelles plantations au sud-ouest du bâtiment pour diminuer les chaleurs estivales du bâtiment et apporter de nouveaux habitats ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et de fauches.

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 39 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 47)
- 20 espèces d'invertébrés (N = 33)
- 2 espèces de mammifères (N = 3)
- 6 espèces d'oiseaux (N = 7)



Crédit photo : Enzo Jugieau

Lepture tacheté (*Ruptela maculata*)  
observé sur le Pôle API en été 2024

# Campus de Sélestat

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 23 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 23)
- 3 espèces d'invertébrés (N = 3)
- 1 espèce de mammifère (N = 1)
- 1 espèce d'oiseau (N = 1)

### ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Nichoirs ponctuels à oiseaux ;
- Plantations d'arbres fruitiers.

### PROJETS EN COURS

- Conservation de la zone enrichie en tant que zone refuge pour de nombreuses espèces ;
- Systèmes anti-collisions pour les oiseaux, sur les surfaces vitrées, pour limiter la mortalité de la faune volante ;
- Réflexions sur de nouvelles actions de lutte contre la mise en danger de la faune volante ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches.



Crédit photo : Enzo Jugieau

Clairon des abeilles (*Trichodes apiarius*)  
observé sur le site de Sélestat en été 2024

# Campus de Colmar

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 65 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 67)
- 1 espèce d'invertébré (N = 1)
- 2 espèces de mammifères (N = 2)
- 6 espèces d'oiseaux (N = 7)

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Mise à disposition d'un jardin expérimental permettant d'appuyer les enseignements de SVT ;
- Dispositif pédagogique de sensibilisation « École du dehors ».

## PROJETS EN COURS

- Surveillance du développement des espaces végétales exotiques envahissantes, afin de contenir les espèces définies comme problématiques voire dangereuses ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches.



Crédit photo : Enzo Jugieau

Séquoia géant (*Sequoiaadendron giganteum*)

# Campus de Schiltigheim

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Nichoirs à écureuils ;
- Nichoirs et mangeoires à oiseaux ;
- Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur les surfaces vitrées pour diminuer la mortalité de la faune volante dont de nombreux individus occupent le boisement au nord du site ;
- Plantations d'une douzaine d'arbres fruitiers pour donner accès à des fruits aux usagers du site ;
- Mise en place de « prairies fleuries » favorisant les insectes polliniseurs ;
- Mise en place d'un jardin partagé pour le personnel et d'un site de compostage ;
- Tentative de réintroduction du grand hamster d'Europe (*Cricetus cricetus*), espèce emblématique présente uniquement en Alsace pour la France, dans le cadre du projet LIFE ALISTER (2017).

## PROJETS EN COURS

- Nouvelles plantations d'arbustes, d'arbres et de végétaux grimpants pour lutter contre les chaleurs estivales ;
- Construction d'une pergola comme support de végétaux grimpants pour créer un nouvel habitat et favoriser la qualité de vie sur le site ;
- Installation d'une haie sèche permettant de créer une zone de compostage du bois mort, un refuge pour de nombreuses espèces, et un espace d'observation de la biodiversité ;
- Développement du jardin partagé pour le personnel ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches ;
- Labellisation du site en tant que Refuge LPO pour aider à la communication des nombreuses actions en faveur de la biodiversité sur ce site.

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 51 espèces végétales (Nombre d'observations = 62)
- 16 espèces d'invertébrés (N = 22)
- 4 espèces de mammifères (N = 8)
- 8 espèces d'oiseaux (N = 12)



Crédit photo : Alicia Podsiadlo

Azuré commun (*Polyommatus icarus*) observé en été 2025

# Campus Hôpital Civil

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 37 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 41)
- 8 espèce d'invertébrés (N = 10)
- 1 espèce de mammifère (N = 1)
- 3 espèces d'oiseaux (N = 3)



Crédit photo : Enzo Jugieau

### ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Toitures végétalisées au Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg (CRBS) et au Cardo, permettant d'avoir de nouveaux habitats pour la biodiversité et de rafraîchir le campus face aux conséquences du changement climatique.

### PROJETS EN COURS

- Pose de gîtes pour la faune volante ;
- Développement des îlots de gestion douce pour généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches ;
- Conservation du bois mort au sol permettant de créer une zone refuge pour les insectes ;
- Sensibilisation contre le nourrissage des animaux sauvages et contre l'abandon de déchets alimentaires, pour limiter les pollutions et la prolifération des espèces liminaires.

Eristale des fleurs (*Myatropa florea*)  
observé en été 2024

# Campus de la Meinau et du Neuhof

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 46 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 66)
- 7 espèces d'invertébrés (N = 8)
- 3 espèce de mammifères (N = 6)
- 3 espèces d'oiseaux (N = 3)



Centranthe rouge (*Centranthus ruber*) observé en été 2024

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce ;
- Maintien de zones volontairement enrichies, permettant de favoriser des zones refuges pour la faune ;
- Maintien d'individus arbustifs de lierre grimpant, permettant de conserver des ressources alimentaires pour la faune.

## PROJETS EN COURS

- Conservation de la naturalité du boisement du site de la Meinau, afin d'y préserver la faune présente ;
- Installation d'une haie sèche sur le site de la Meinau permettant de créer une zone de compostage du bois mort, un refuge pour de nombreuses espèces, et un espace d'observation de la biodiversité ;
- Développement d'une gestion douce sur les deux sites, afin de généraliser la démarche de préservation des habitats par une réduction des tontes et des fauches ;
- Maintien du corridor écologique (connexion entre différents milieux abritant des espèces) entre le site de la Meinau et le Rhin Tortu ;

# Site du Fort Foch

## ETAT DES LIEUX

- Maintien d'îlots de gestion douce à l'intérieur des enclos ;
- Maintien de façades végétalisées naturellement ;
- Conservation d'une part importante de bois mort dans le boisement.

## PROJETS EN COURS

- Maintien de troncs morts sur pied en tant qu'habitat pour la faune ;
- Réduction de la pollution lumineuse en modifiant l'orientation des points lumineux, et en installant des capots et des détecteurs de mouvements, permettant de limiter les impacts sur la biodiversité du site ;
- Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux sur différents bâtiments, pour lutter contre la mise en danger de la faune volante ;
- Surveillance des populations d'espèces végétales exotiques envahissantes, en particulier la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), face à un risque de prolifération sur le site et hors du site qui est un espace classé comme réservoir de biodiversité par l'Eurométropole de Strasbourg et comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

## DIVERSITES EN ESPECES RECENSEES

- 74 espèces végétales  
(Nombre d'observations = 85)
- 8 espèces d'invertébrés (N = 8)
- 6 espèces de mammifères (N = 6)
- 42 espèces d'oiseaux (N = 51)



Crédit photo : Kelly Nunge

Mésange charbonnière (*Parus major*) observée au printemps 2025

# Synthèse des projets en cours

| Sites universitaires    | Projets en cours  |
|-------------------------|---|
| <b>Esplanade</b>        | Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux / Gîtes arboricoles à chauves-souris / Plantations autour de l'IBMC / Sensibilisation contre le nourrissage des animaux sauvages et l'abandon des déchets alimentaires   |
| <b>Neustadt</b>         | Gîtes arboricoles à chauves-souris / Réparation d'une cabane à mire de l'Observatoire astronomique / Ateliers de constructions de gîtes à chauves-souris / Labellisation Refuge LPO   |
| <b>Illkirch</b>         | Gîtes arboricoles à chauves-souris / « Gîte building » à chauves-souris / Réserves foncières classées en prairie urbaine / Conservation de la naturalité des boisements   |
| <b>Pôle API</b>         | Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux / Plantations proches du bâtiment / Installation d'une haie sèche  |
| <b>Sélestat</b>         | Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux / Conservation de la zone enrichie / Réflexions sur la mise en danger de la faune sauvage  |
| <b>Colmar</b>           | Surveillance des espèces végétales exotiques envahissantes  |
| <b>Schiltigheim</b>     | Plantations arbustifs et arborées autour du bâtiment / Plantations de végétaux grimpants proche du bâtiment / Installation d'une pergola pour végétaux grimpants / Installation d'une haie sèche / Développement du jardin partagé / Labellisation Refuge LPO |
| <b>Hôpital Civil</b>    | Pose de nichoirs et gîtes / Conservation du bois mort au sol / Sensibilisation contre le nourrissage des animaux sauvages et l'abandon des déchets alimentaires   |
| <b>Meinau et Neuhof</b> | Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux / Installation d'une haie sèche / Conservation de la naturalité du boisement / Maintien du corridor écologique avec le Rhin Tortu  |
| <b>Fort Foch</b>        | Dispositifs anti-collisions pour les oiseaux / Limitation de la pollution lumineuse (orientation, capot et détecteurs de mouvements) / Maintien d'arbres morts sur pied / Surveillance des espèces végétales exotiques envahissantes                          |

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

Le plan de suivi de la biodiversité



# Le plan de suivi de la biodiversité

Continu : Observations ponctuelles et opportunistes de la communauté universitaire et organisations de sorties naturalistes

2024

- Développement d'observatoires de sciences participatives (Spipoll et Florilèges) sur les sites universitaires
- Recensement des espèces végétales exotiques envahissantes
- Projet tutoré d'étude de la macrofaune avec le dispositif de recherche Solenville
- Récupération des données botaniques auprès de la Société Botanique d'Alsace



Crédit photo : Enzo Jugieau

Suivi d'une prairie via le protocole Florilèges-Prairies urbaines  
avec les étudiants en stage « VolonTerre » en été 2024

# Le plan de suivi de la biodiversité

Continu : Observations ponctuelles et opportunistes de la communauté universitaire et organisations de sorties naturalistes

2025

- Poursuite des observatoires de sciences participatives (Spipoll et Florilèges) sur les sites universitaires
- Recensement des chauves-souris sur certains campus (LIVE-CNRS) et mise en relation avec le GEPMA
- Étude des variables environnementales : pollution lumineuse, pollution sonore et effet d'îlot de chaleur urbain (LIVE-CNRS)
- Projet tutoré d'étude de la macrofaune avec le dispositif de recherche Solenville
- Projet tutoré VégéLab : Comparaison spatiale des modalités de gestion à travers quatre niveaux trophiques : végétaux (Florilèges), pollinisateurs (Spipoll), orthoptères (ILAO) et invertébrés prédateurs (RIP)
- Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes
- Récupération des données faunes auprès du réseau ODONAT Grand-Est



Crédit photo : Audrey Muratet

Station d'étude des variables environnementales au sein du jardin de l'Observatoire astronomique

# Le plan de suivi de la biodiversité

Continu : Observations ponctuelles et opportunistes de la communauté universitaire et organisations de sorties naturalistes

2026 et suite

- Poursuite des observatoires de sciences participatives (Spipoll et Florilèges) sur les sites universitaires
- Recensement des chauves-souris sur certains campus (LIVE-CNRS)
- Étude des variables environnementales : pollution lumineuse, pollution sonore et effet d'îlot de chaleur urbain (LIVE-CNRS)
- Projet tutoré d'étude de la macrofaune avec le dispositif de recherche Solenville
- Récupération des données faunes auprès du réseau ODONAT Grand-Est et des données botaniques auprès de la Société Botanique d'Alsace
- Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes



Source : OFB

# Plan de gestion écologique des espaces extérieurs

Les articulations avec les  
documents de planification



# Les articulations avec les documents de planification

Schéma directeur Développement durable & responsabilité sociétale et environnementale 2025-2029 de l'Université de Strasbourg

Répond aussi

Engagements de l'Unistra envers l'EMS



## Fiche-projet 4.6.3 – Développer des expérimentations de jardins partagés et/ou de vergers nourriciers sur les espaces extérieurs des campus

Jalon 2026 : Développement et pérennisation d'au moins un espace nourricier sur les campus universitaires

Jalon 2029 : Développement d'un réseau d'au moins trois espaces nourriciers sur les campus universitaires

### Indicateurs :

Nombre d'espaces nourriciers développés  
Nombre d'usagers investis dans ces espaces nourriciers

## Fiche-projet 4.7.1 – Impliquer la communauté universitaire dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion écologique des campus

Jalon 2026 : Doter l'Université de Strasbourg d'un plan de gestion écologique des espaces extérieurs

Jalon 2029 : Évaluer l'efficacité du plan de gestion écologique des espaces extérieurs élaboré en 2025 et le faire évoluer selon une démarche d'amélioration continue

### Indicateurs :

Surface d'espaces extérieurs classée en catégorie de gestion « douce »  
Nombre annuel d'espèces observées

## Fiche-projet 4.7.1 – Mettre en place des aménagements et des mesures de gestion favorisant la biodiversité et l'infiltration des eaux pluviales sur les sites universitaires

Jalon 2026 : Au moins 3 sites universitaires sont dotés de nouveaux aménagements favorisant la biodiversité

Jalon 2029 : Chaque campus universitaire est doté d'aménagements favorisant la biodiversité

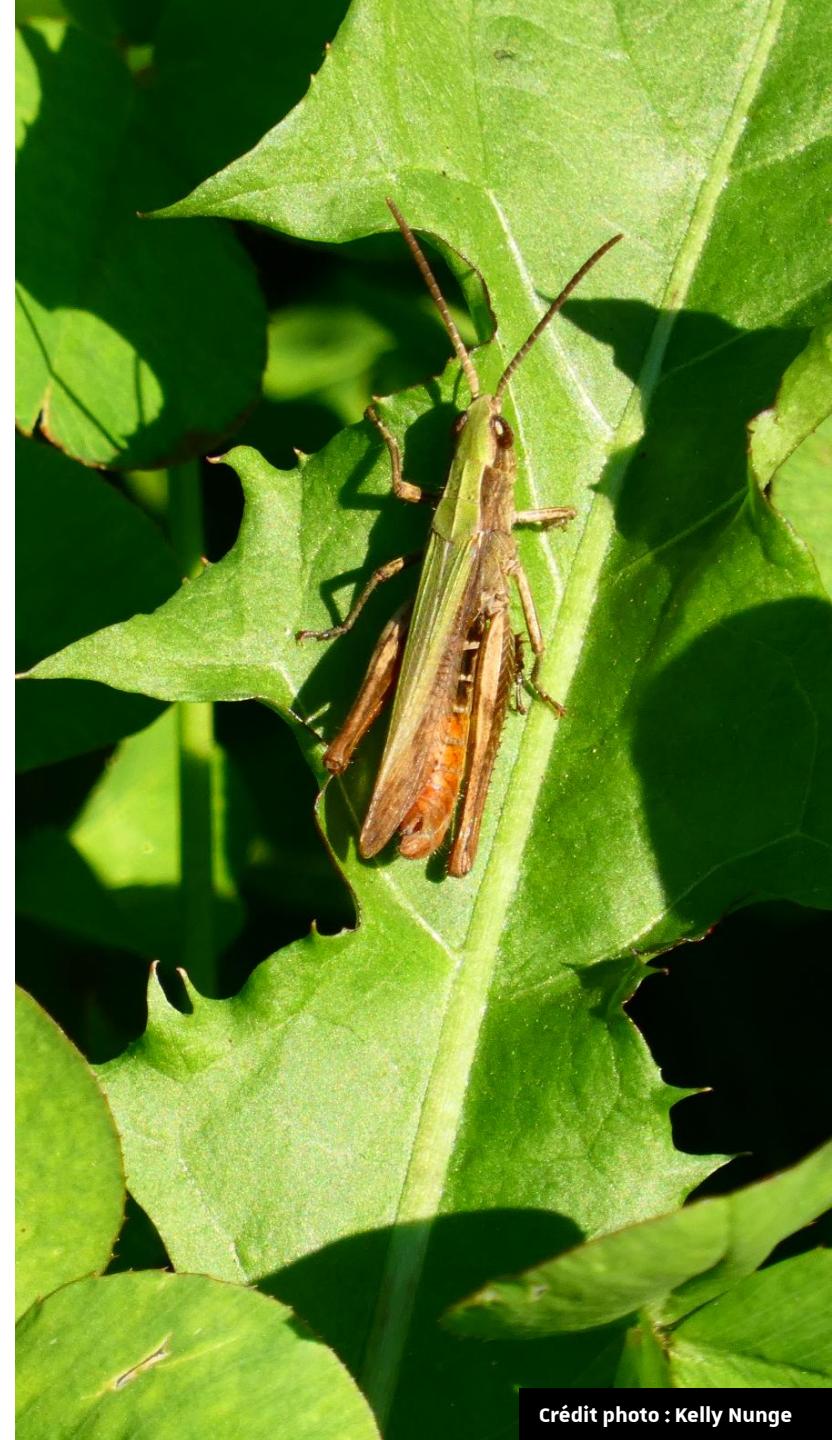
### Indicateurs :

Nombre d'espaces éco-labellisés\*  
Nombre de gîtes d'espèces mis en place (nichoires, gîtes à chauves-souris, bois mort, etc.)

\* Élément retrouvé dans la Circulaire n°6425-SG du 21.11.2023 – Engagements pour la transformation écologique de l'État – Mesure 14 : Renforcer la gestion durable des espaces

# Documents annexes

- Cartographies de gestion différenciée
- Notice des cartographies de gestion différenciée
- Cahier des essences à planter
- Plan de sensibilisation et de communication





Octobre 2025

Contact mail : [developpement-durable@unistra.fr](mailto:developpement-durable@unistra.fr)

မြန်မာ အဲ  
Mission  
développement durable  
et responsabilité sociétale  
Université de Strasbourg

# Plan de gestion pour la tonte différentiée des espaces enherbés du Jardin botanique de l'Université

A travers ce document, le jardin botanique souhaite exposer la gestion différenciée mise en œuvre pour l'entretien de ses espaces enherbés (pelouses, prairies, sous-bois). La structure souhaite adapter finement la tonte de chaque parcelle en fonction de sa situation, de la densité des plantations ligneuses, de son intérêt floristique, tout en répondant en terme d'accessibilité aux besoins des nombreux usagers du site (visiteurs, étudiants, animateurs et enseignants avec leurs classes, etc.). Cette approche raisonnée à un double objectif :

- favoriser la biodiversité au sein des espaces enherbés.
- diminuer les tontes afin de réduire la consommation de carburants et l'usage de moteurs thermiques (abaissement de l'empreinte Carbone et de la pollution sonore).

La mise en place de ce protocole de tonte doit évidemment être adapté au contexte particulier du Jardin botanique qui n'est pas un «espace vert» comme un autre.

Le jardin a ainsi en premier lieu une vocation scientifique et pédagogique. Les plantes sont regroupées en collections thématiques et sont toutes individuellement étiquetées avec à minima la mention de leur nom latin. L'accès aux espaces enherbés est donc autorisé afin que le public, quelque qu'il soit, puisse s'approcher des végétaux afin de lire leur étiquette.

Le site à la surface modeste (3ha) voit également passer un grand nombre de visiteurs avec des profils très divers. La fréquentation est estimée à 80 000-100 000 personnes / an, avec des pics le week-end aux saisons les plus favorables.

Outres ces éléments, il convient enfin de prendre en compte la « pression » différenciée du public selon des parcelles, l'émergence marquée des insectes hématophages (moustiques, tiques), les incivilités récurrentes le long des clôtures (dépôts de déchets) et le matériel à disposition pour effectuer les tontes.

Même si, jusqu'à présent, aucun plan de gestion à proprement parlé n'a été rédigé, le jardin botanique pratique une tonte différenciée depuis de nombreuses années. Le secteur situé à l'entrée, autour des serres où se déploient les parcelles de l'école de botanique est le plus tondu (15 passages / an). Les zones pentues de l'arboretum qui se trouvent le long de la rue de l'Observatoire ne sont quant à elles fauchées qu'une à deux fois par an. Par ailleurs, le jardin botanique ne pratique plus de traitement insecticide et herbicide depuis plus d'une quinzaine d'années.

Comme le nombre végétaux présents en plein air est considérable (+ de 3000 espèces différentes qu'elles soient natives, cultivées ou spontanées) et que les pratiques d'entretiens sont finalement déjà vertueuses, la diversité faunistique est importante : 1500 espèces d'insectes ont été précisément recensées sur le site ainsi qu'une trentaine d'espèces d'oiseaux, ceci avant même l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion.



## Les pratiques de fauche selon les parcelles (du plus intensif vers l'extensif):

La zone n°1 : pelouses les plus fréquentées (plantations ligneuses peu denses, présence de massifs plantés comme dans l'école de botanique, à proximité d'éléments architecturaux ou patrimoniaux remarquables).

Zone 1a : Une tonte tous les 10 jours (soit environ **15 tontes par an**) à 5-6 cm de hauteur. Utilisation d'une tondeuse autoportée, restes de tonte « mulchés » sur place. Pieds d'arbres et bordures passés au rotofil.

Zone 1b : correspond aux pelouses un peu moins fréquentées. Un maximum de **10 tontes/an**. Utilisation d'une tondeuse autoportée, restes de tonte « mulchés » sur place. Pieds d'arbres et bordures passés au rotofil.

Zone 2 : Parcelles de l'arboretum planes et avec une faible densité de plantations.

Environ **5 à 8 tontes** par an. Utilisation d'une tondeuse autoportée, restes de tonte « mulchés » sur place. Pieds d'arbres et bordures passés au rotofil.

Zone 3 : Parcelles de l'arboretum avec une forte densité de plantation et/ou un sol pentu.

Zone 3a. **1 à 2 tontes/an**. Utilisation d'une tondeuse autoportée associé au rotofil selon les zones. Selon sa hauteur, l'herbe est laissée en mulch ou ratissée et exportée (pour générer du compost).

Zone 3b. **1 à 3 / fauches par an**. Parcalle intégralement fauchée au rotofil en raison de la densité des plantations, de la déclivité du sol ou de la présence de racines affleurantes (faux noyer du Caucase, chêne liège, etc.).

La date de la première tonte est adaptée afin de préserver la montée à graines de la flore présente dans ces deux zones (bulbeuses, annuelles ou vivaces à floraison printanière).

Bords des parcelles fauchées régulièrement sur une largeur de tondeuse pour limiter le semis d'adventices dans les chemins. Cette coupe évite également que les chemins ne se referment lorsque l'herbe qui les borde se couche sous l'effet de la pluie. Une bande d'un mètre cinquante de large sera fauchée 2-3 fois par ans le long des clôtures afin de permettre la localisation et le ramassage des déchets qui y sont jetés par des citoyens indélicats.

Zone 4. Espaces enclavés en zone 1 et 2 où une fauche annuelle est réalisée tardivement (octobre) au rotofil avec exportation des végétaux coupés.

Zones non enherbées et donc non concernées par la fauche.

Gestion écologique des espaces extérieurs pour  
Orisae et l'Institut de Mécanique des Fluides et des  
Solides (Rue Boussingault)

Enzo Jugieau (Mission DDRS), Cédric De Sousa et  
Marc Zaber (DPI)

03/04/2025

Université de Strasbourg

#### Classes de gestion

Gazon

Ilot horticole

Espace libre

Gestion douce (F3 : fauche en janvier-février)

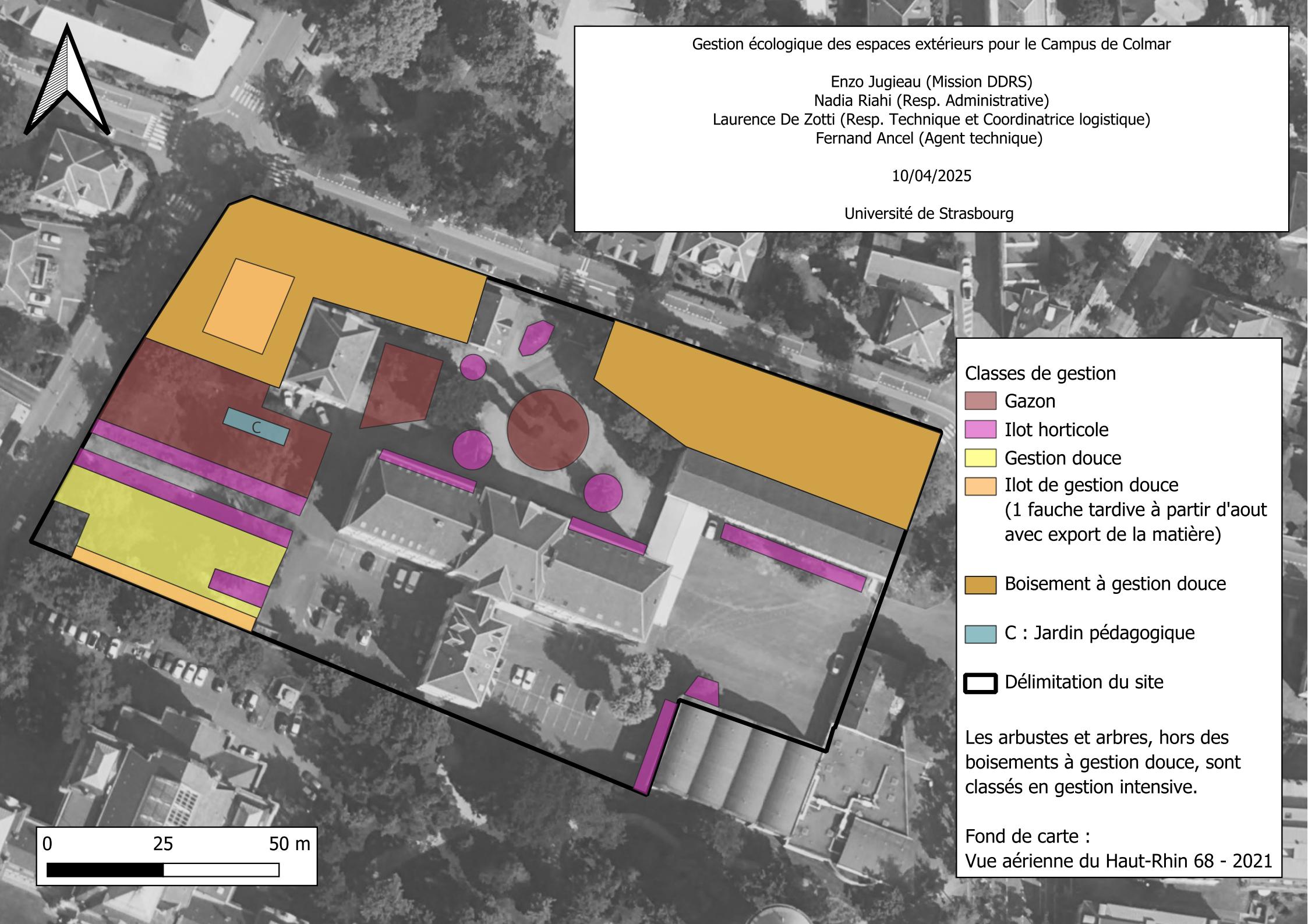
Délimitation du site

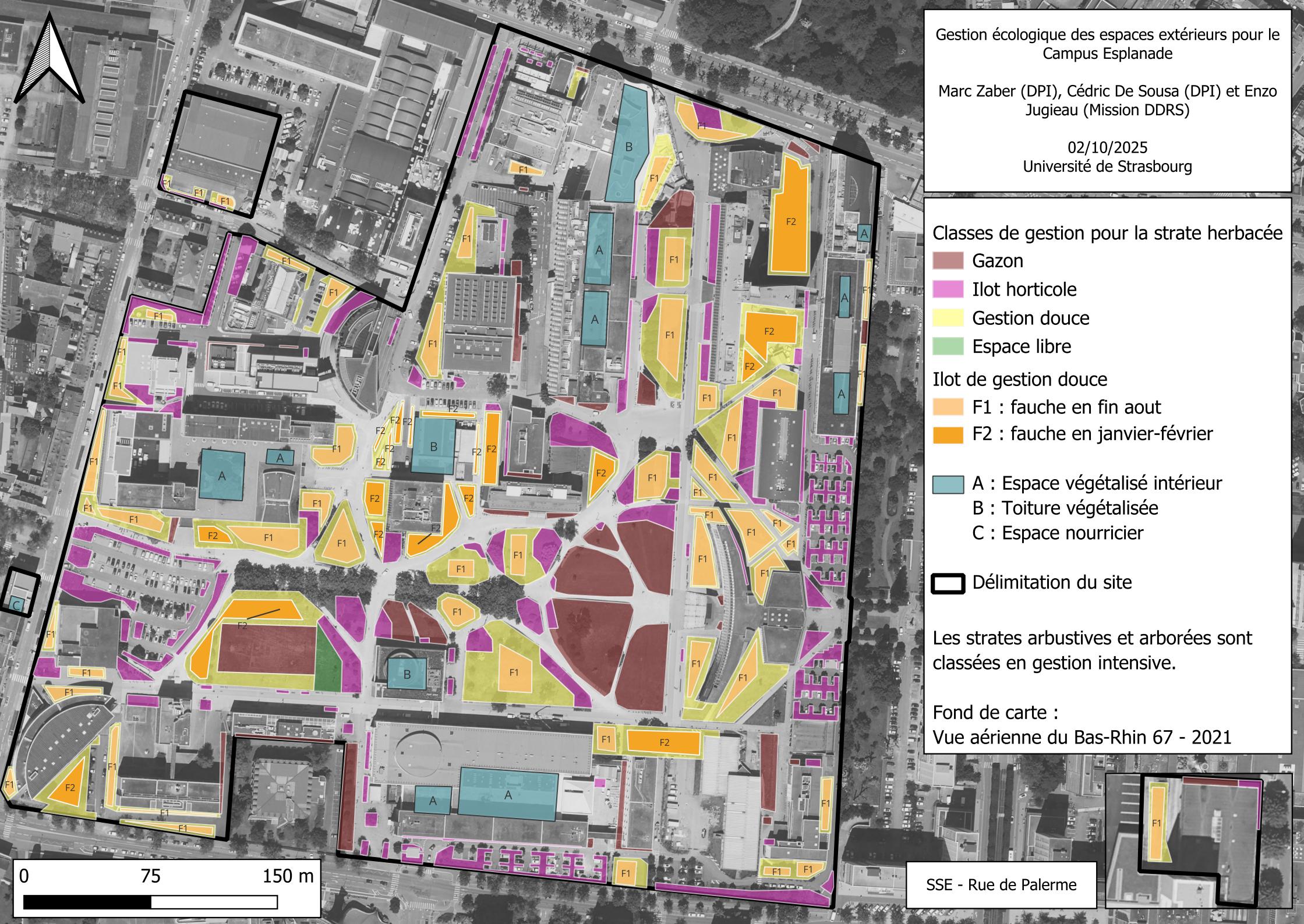
Les strates arbustives et arborées sont classées en gestion douce.

Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021







# Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus Hôpital Civil - Cardo

Enzo Jugieau (Mission DDRS)

Sophie Doerr (Responsable administratif)

Quentin Jaffré (Agent d'accueil, de logistique et de maintenance)

Diana Laplanche, Anais Jaeg et Mélanie Meunier (Référentes DDRS)

23/03/2025



## Classes de gestion pour la strate herbacée

Gazon

Ilot horticole

Gestion douce

Ilot de gestion douce

F1 : fauche en aout-octobre

F2 : fauche en novembre-décembre

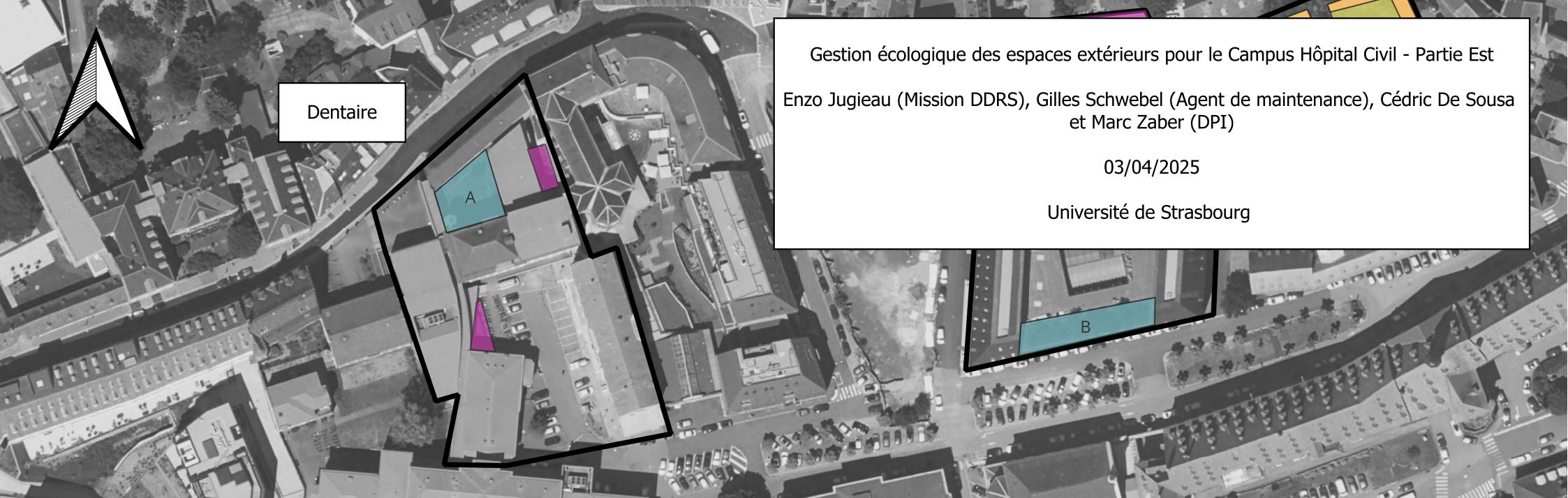
B : Toiture végétalisée

Délimitation du site

La strate arborée est classée en gestion intensive.

Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021



## Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus Hôpital Civil - Partie Est

Enzo Jugieau (Mission DDRS), Gilles Schwebel (Agent de maintenance), Cédric De Sousa et Marc Zaber (DPI)

03/04/2025

Université de Strasbourg



### Classes de gestion

- Gazon
- Ilot horticole
- Gestion douce
- Ilot de gestion douce

F1 : fauche en aout-octobre

F2 : fauche en novembre-décembre

- A : Patio végétalisé
- B : Toiture végétalisée
- D : Zone d'aménagement future

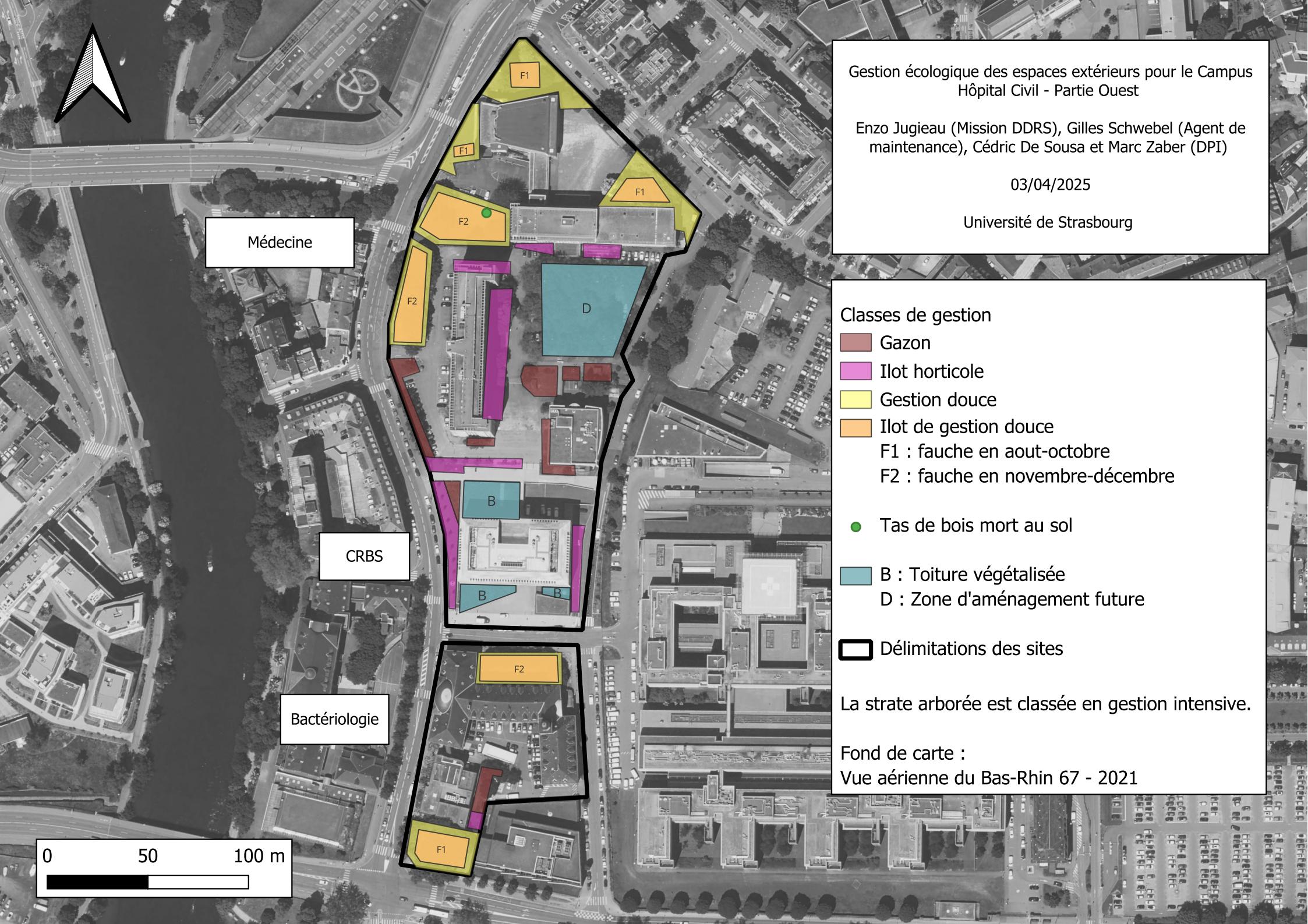
■ Délimitations des sites

La strate arborée est classée en gestion intensive.

Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021

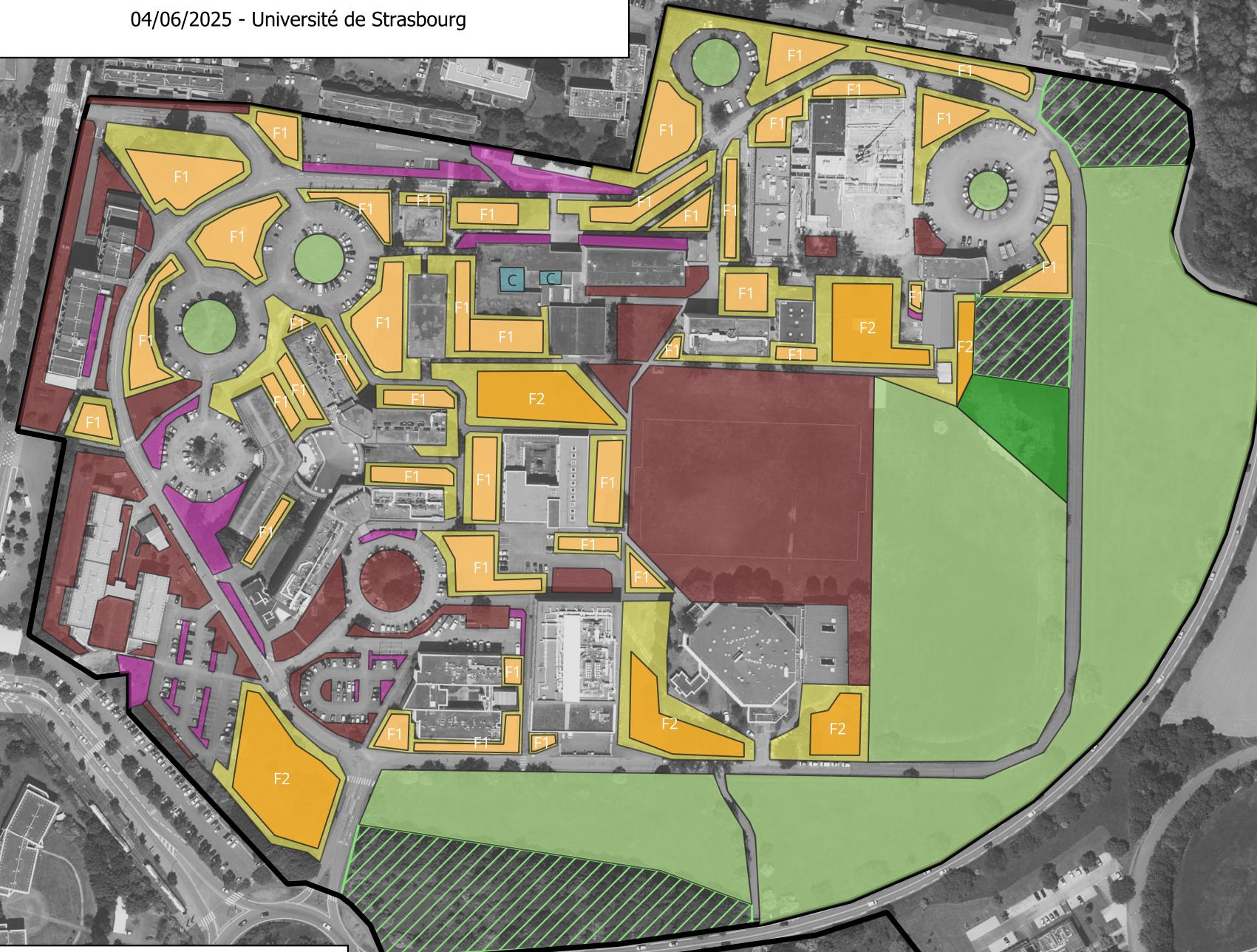




# Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus d'Illkirch

Marc Zaber (DPI), Cédric De Sousa (DPI) & Enzo Jugieau (Mission DDRS)

04/06/2025 - Université de Strasbourg



## Classes de gestion

- Gazon
- Ilot horticole
- Gestion douce
- Prairie urbaine (1x/an max. tardive)
- Espace libre

## Ilot de gestion douce

- F1 : fauche en fin aout
- F2 : fauche en janv.-fév.

## Boisements libres

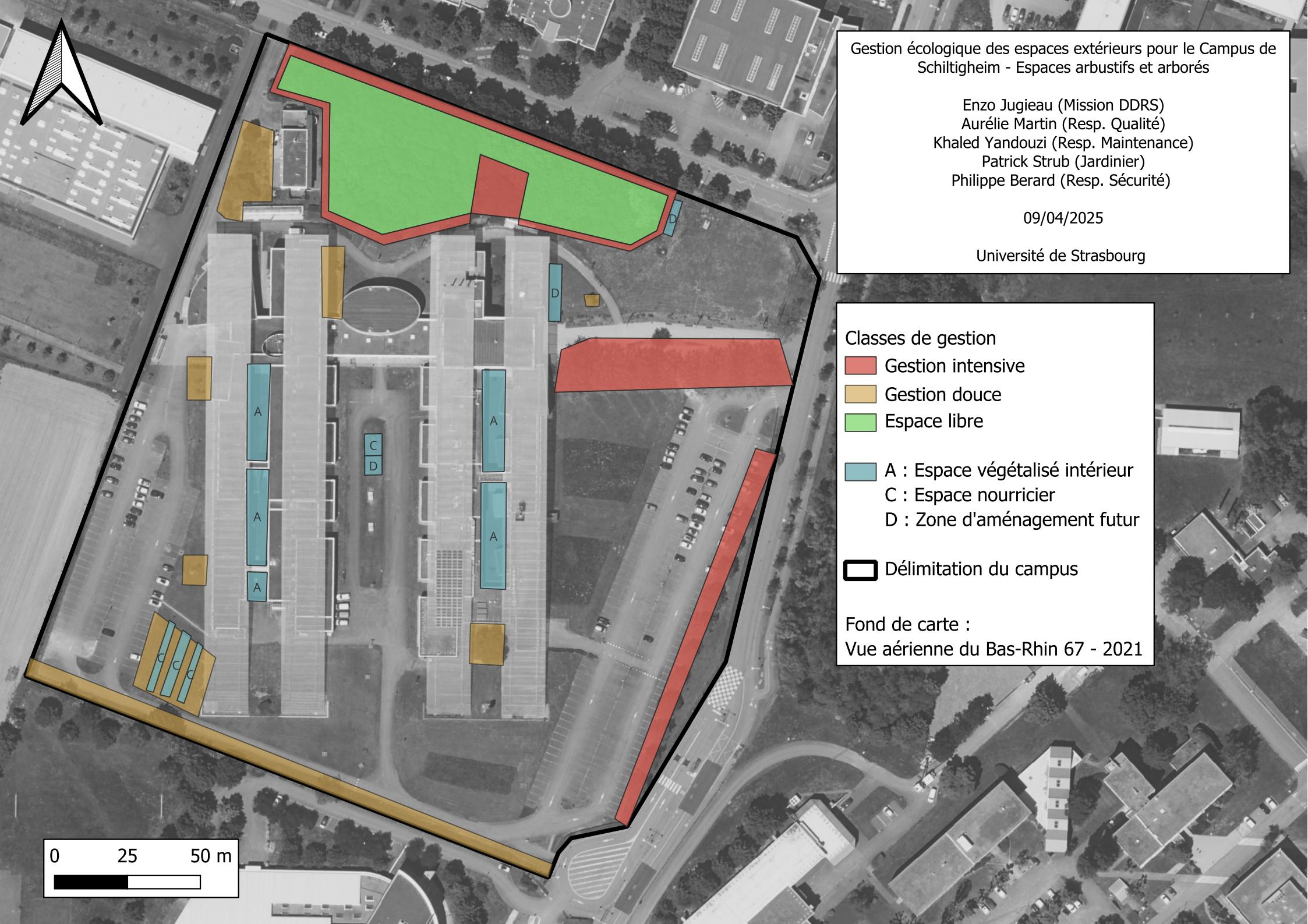
Hors de ces boisements, les strates arbustives et arborées sont classées en gestion intensive.

C : Espace végétalisé intérieur

Délimitation du site

Fond de carte :  
Vue aérienne du  
Bas-Rhin 67 - 2021

0 75 150 m







Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus de la Meinau - Espaces arbustifs et arborés

Enzo Jugieau (Mission DDRS)  
Laurent Collin (Resp. Technique)  
Jacques Eschenlauer (Resp. Pôle Moyens)  
Bertrand Bultingaire (Resp. Administratif)

07/04/2025

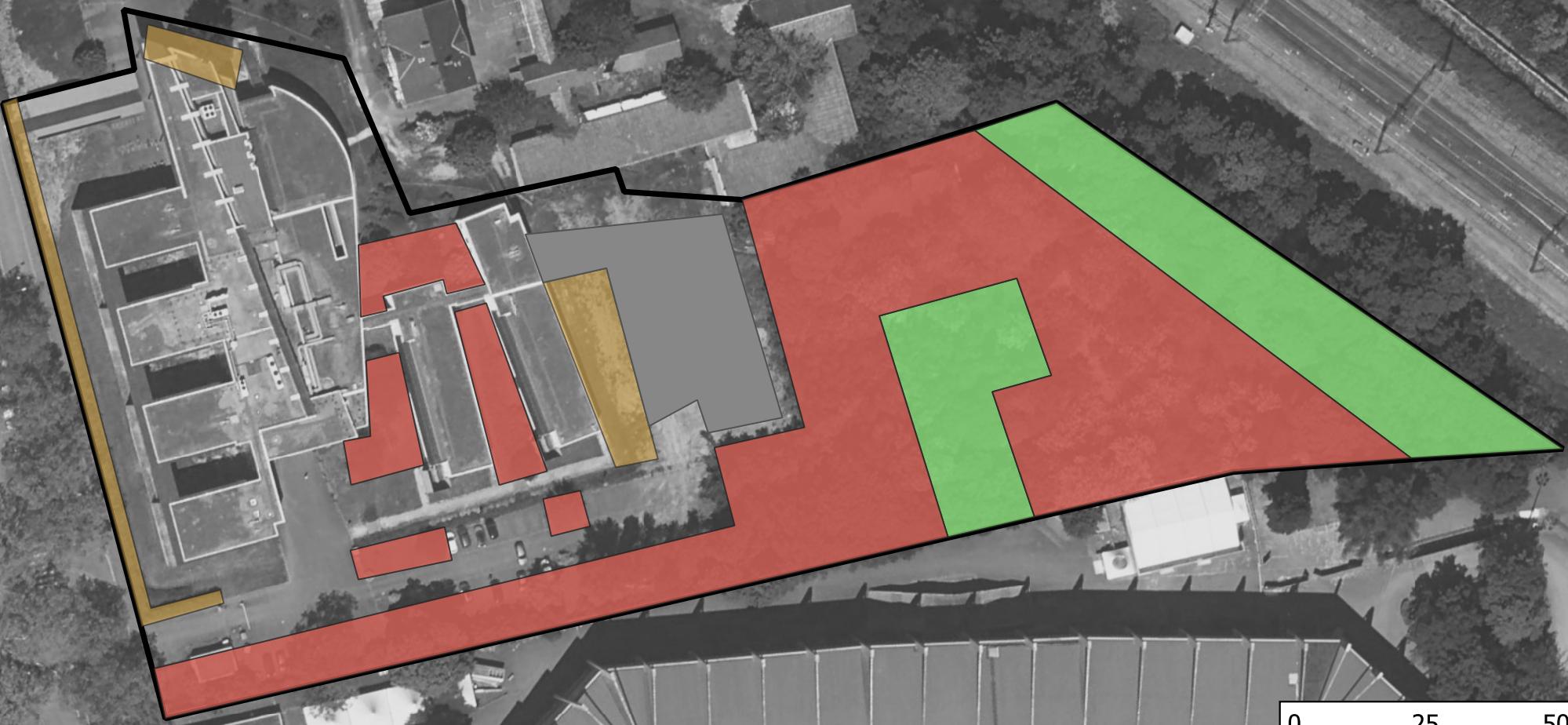
Université de Strasbourg

Classes de gestion

- Gestion intensive
- Gestion douce
- Espace libre

■ Délimitation du site

Fond de carte :  
Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021



0 25 50 m



Gestion écologique des espaces extérieurs pour le  
Campus de la Meinau - Espaces herbacés

Enzo Jugieau (Mission DDRS)  
Laurent Collin (Resp. Technique)  
Jacques Eschenlauer (Resp. Pôle Moyens)  
Bertrand Bultingaire (Resp. Administratif)

28/02/2025

Classes de gestion

Gazon

Gestion douce

Prairie urbaine

Espace libre

Ilot de gestion douce

F1 : fauche en aout-octobre

F2 : fauche en novembre-décembre

C : Espace nourricier

Délimitation du campus

Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021

0

25

50 m





# Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus du Neuhof - Espaces herbacés

Enzo Jugieau (Mission DDRS)  
Laurent Collin (Resp. Technique)  
Jacques Eschenlauer (Resp. Pôle Moyens)  
Bertrand Bultingaire (Resp. Administratif)

28/02/2025

## Classes de gestion

Gazon

## Gestion douce

Espace libre

Ilot de gestion douce

F1 : fauche en aout-octobre

F2 : fauche en novembre-déce

#### Délimitation du campus

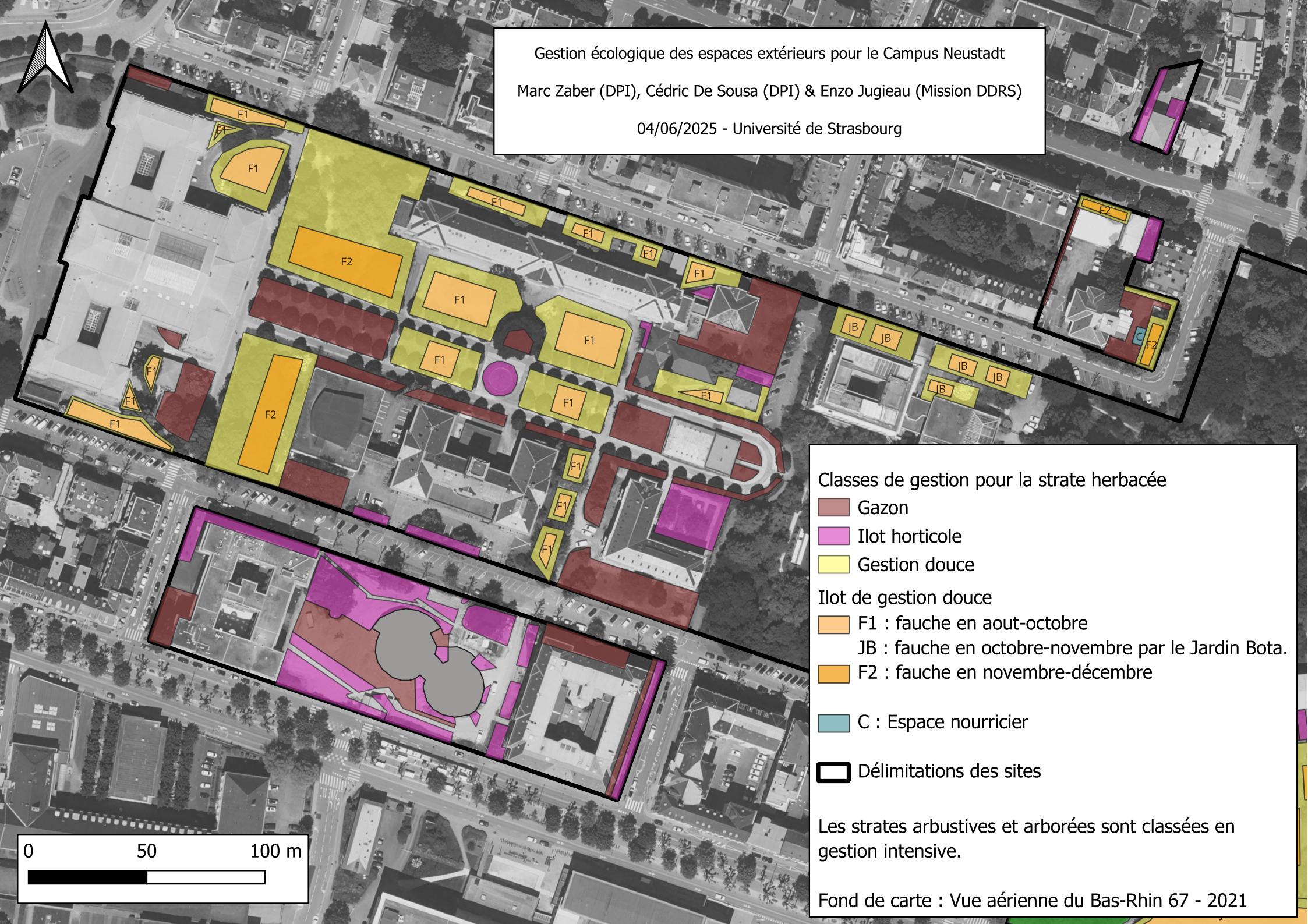
## Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021

0

25

50 m

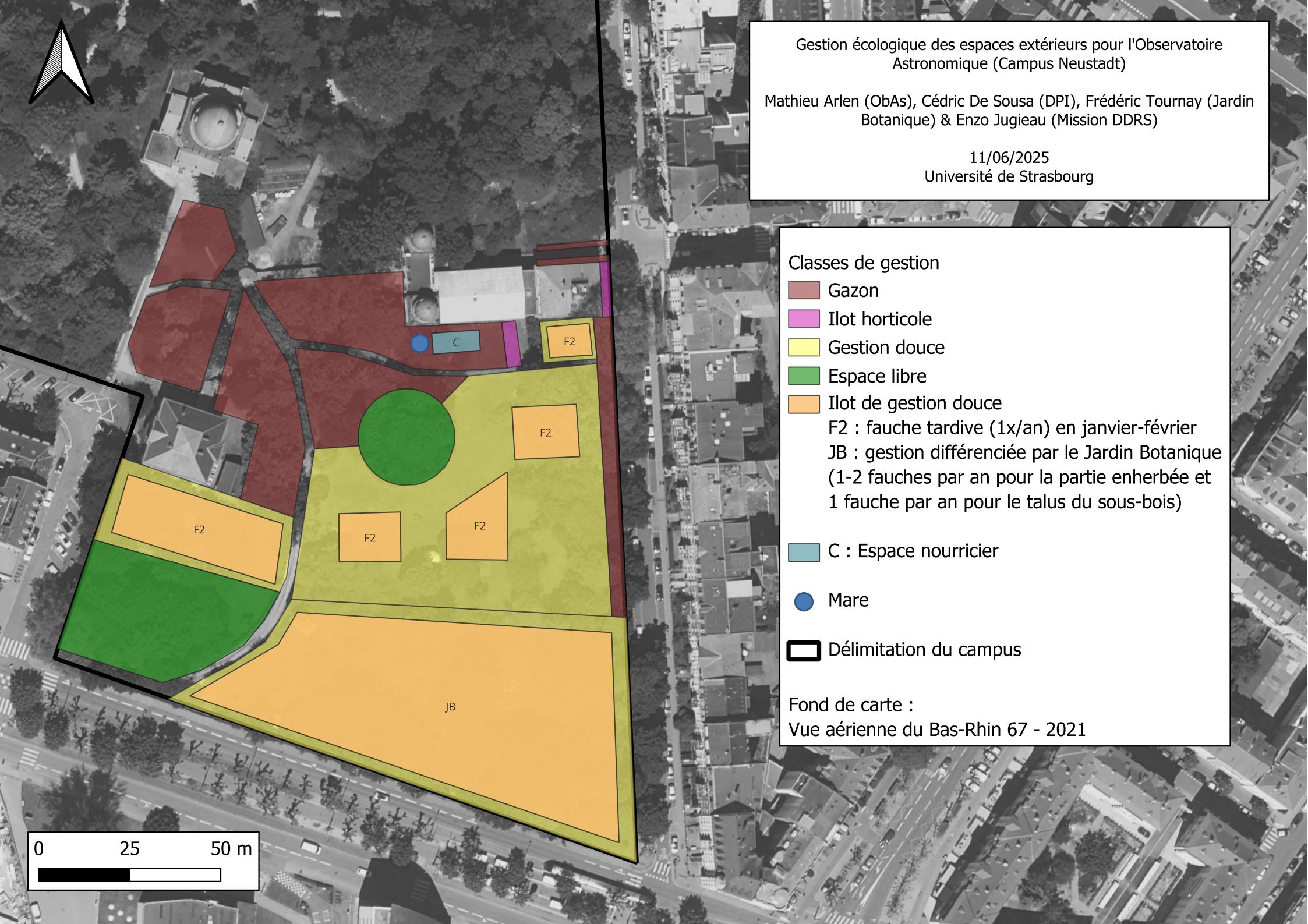




Gestion écologique des espaces extérieurs pour l'Observatoire  
Astronomique (Campus Neustadt)

Mathieu Arlen (ObAs), Cédric De Sousa (DPI), Frédéric Tournay (Jardin  
Botanique) & Enzo Jugieau (Mission DDRS)

11/06/2025  
Université de Strasbourg



Classes de gestion

- Gazon
- Ilot horticole
- Gestion douce
- Espace libre
- Ilot de gestion douce

F2 : fauche tardive (1x/an) en janvier-février

JB : gestion différenciée par le Jardin Botanique  
(1-2 fauches par an pour la partie enherbée et  
1 fauche par an pour le talus du sous-bois)

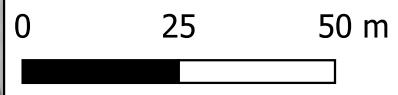
C : Espace nourricier

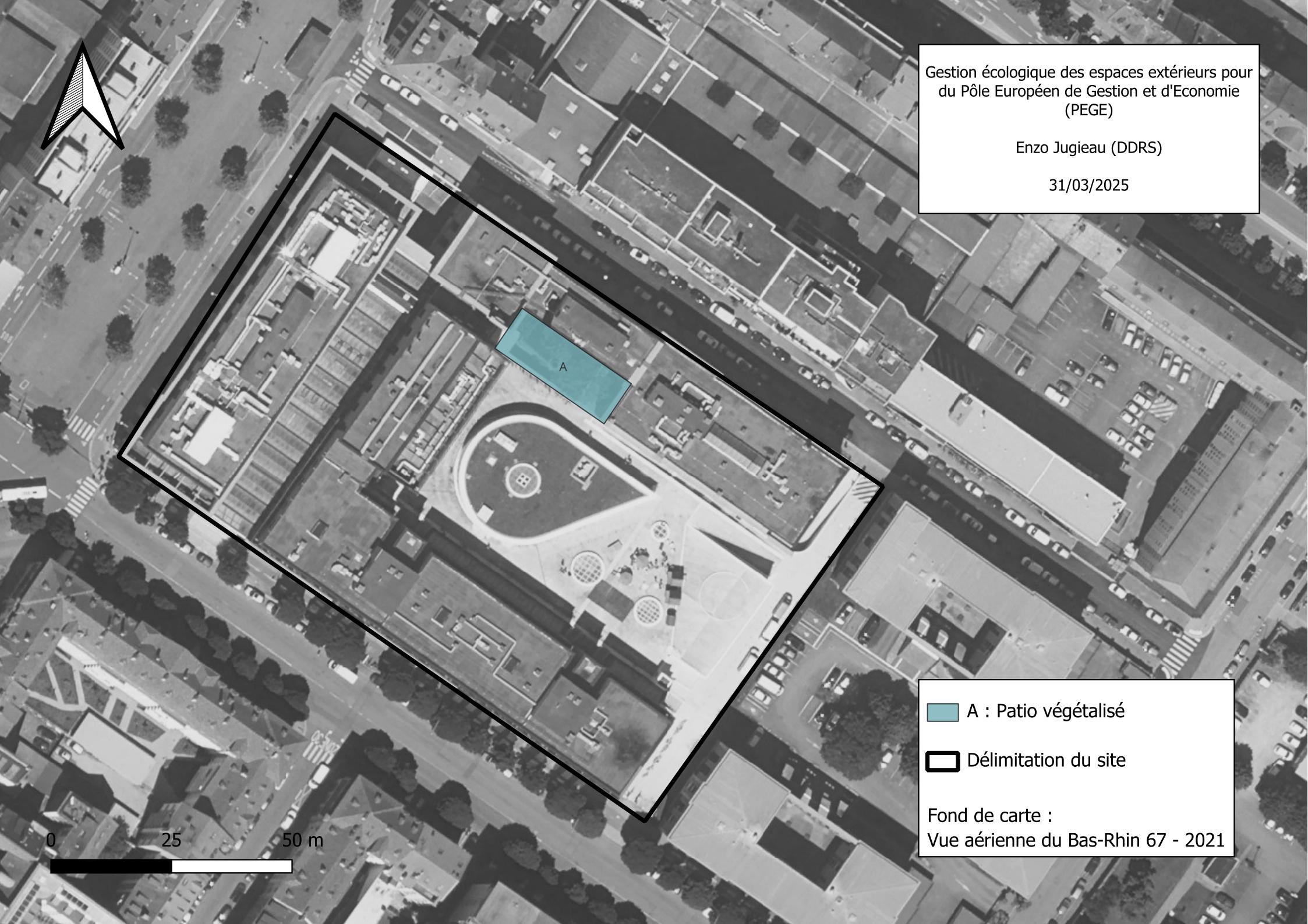
Mare

Délimitation du campus

Fond de carte :

Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021





Gestion écologique des espaces extérieurs pour  
du Pôle Européen de Gestion et d'Economie  
(PEGE)

Enzo Jugieau (DDRS)

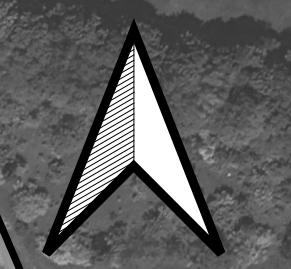
31/03/2025

A : Patio végétalisé

Délimitation du site

Fond de carte :  
Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021





## Gestion écologique des espaces extérieurs pour le site du Pôle API - Espaces herbacés

Enzo Jugieau (Mission DDRS), Raphael Poinsignon (Resp. Maintenance),  
Cédric De Sousa et Marc Zaber (DPI)

03/04/2025

Université de Strasbourg



Classes de gestion

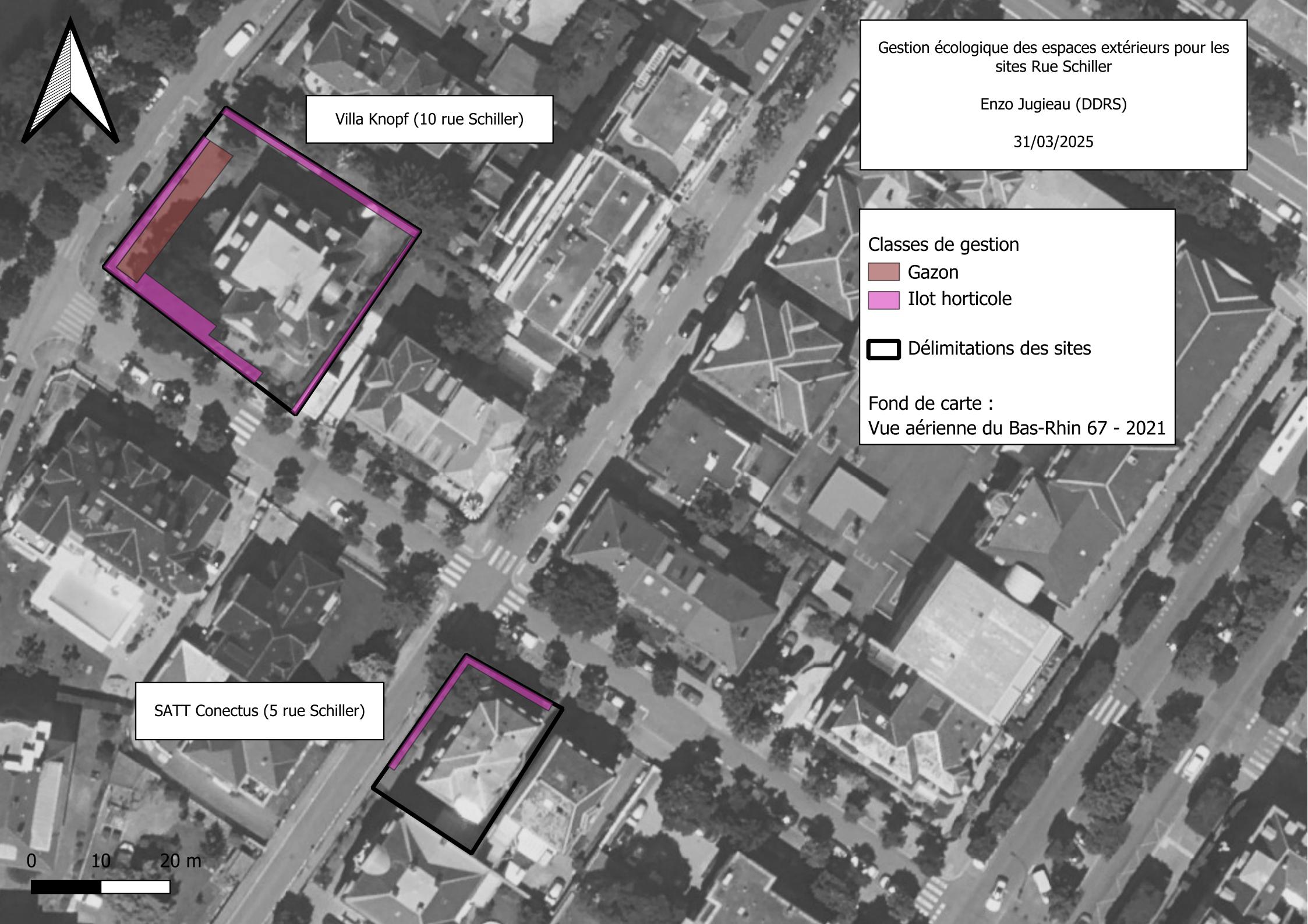
- Gazon
- Ilot horticole
- Gestion douce
- Ilot de gestion douce
- F1 : fauche aout-octobre
- F2 : fauche nov.-décembre
- F3 : fauche en janvier-février

C : Espaces nourriciers

Délimitation du site

Fond de carte :  
Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021

0 25 50 m





Gestion écologique des espaces extérieurs pour le Campus de Sélestat

Enzo Jugieau (DDRS), Fabrice Haar (Maintenance) et Benoit Wendling (Responsable du site de l'INSPE)

12/05/2025

Université de Strasbourg

Classes de gestion pour la strate herbacée

■ Gazon

■ Gestion douce

■ Espace libre

■ Ilot de gestion douce

F1 : fauche en septembre

F2 : fauche en novembre

F3 : Fauche en janvier

● Arbres nourriciers

Les strates arbustives et arborées sont classées en gestion intensive.

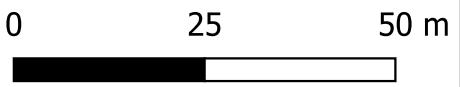
Délimitation du campus

... Gestion par la ville

— Gestion par l'Unistra

Fond de carte :

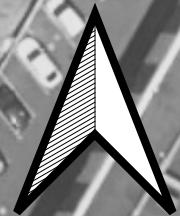
Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021



Gestion écologique des espaces extérieurs pour le site du Service de la Formation Continue (Rue du Maréchal Lefebvre)

Enzo Jugieau (DDRS)

31/03/2025



Classes de gestion

- Gazon
- Ilot horticole
- Arbuste à gestion douce
- Ilot de gestion douce
- F1 : fauche en aout-octobre

Délimitation du site

Fond de carte :  
Vue aérienne du Bas-Rhin 67 - 2021

